

**PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A.
(PROFIN, S.A.)**

États Financiers

30 septembre 2023

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

(Avec rapport des Auditeurs Indépendants ci-joint)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)
TABLE DES MATIÈRES
30 septembre 2023

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d’Experts-Comptables	1-3
États financiers	
Bilan	4
État du Résultat Net	5
État de l’Évolution de l’Avoir des Actionnaires	6
État des Flux de Trésorerie	7
Notes aux États financiers	
Note 1 Organisation	8-9
Note 2 Base de préparation des états financiers	10-12
Note 3 Principales conventions comptables	12-26
Note 4 Gestion des risques	27-34
Note 5 Liquidités	35
Note 6 Placements	35-38
Note 7 Prêts aux entreprises associées, net	39
Note 8 Avances et prêts, net	40-41
Note 9 Comptes à recevoir - sociétés apparentées	42
Note 10 Comptes à recevoir, net	43
Note 11 Autres actifs	44
Note 12 Titres de participation - entreprises associées	44-46
Note 13 Achalandage	47
Note 14 Immobilisations, net	48
Note 15 Actif incorporel, net	48-49
Note 16 Découverts bancaires	49
Note 17 Montants dus sur acquisitions d’actions	49-50
Note 18 Fonds reçus – services de placements	50
Note 19 Obligations à payer	50-51
Note 20 Comptes à payer - sociétés apparentées	51
Note 21 Emprunts NAOS, S.A.	52
Note 22 Autres passifs	52
Note 23 Capital-actions	52-54
Note 24 Société du Groupe et participation minoritaire	54-55
Note 25 Revenus	55-56
Note 26 Dépenses opérationnelles	56
Note 27 Salaires et autres prestations du personnel	56-57
Note 28 Coûts partagés	57-59
Note 29 Autres dépenses de fonctionnement	60
Note 30 Dotation aux pertes de crédit	60
Note 31 Avantage fiscal (impôts sur le revenu)	61-63
Note 32 Transactions avec les entreprises associées et les sociétés apparentées	64-65
Note 33 Actifs financiers gérés	66
Note 34 Passif éventuel	67

Rapport des Auditeurs Indépendants

Au Conseil d'Administration
Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (PROFIN, S.A.)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (PROFIN, S.A.) comprenant le bilan au 30 septembre 2023, et les états du résultat net, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de PROFIN, S.A. au 30 septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.



Au Conseil d'Administration

PROFIN, S.A.

Page 3

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Société, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové - Pierre Cabinet d'Experts Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, rue Lechaud, Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

Le 9 février 2024

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Bilan

30 septembre 2023

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2023	2022
ACTIF			
Actif à court terme			
Liquidités	5 G	862,370,575	1,727,277,423
Placements	6	528,412,232	193,489,547
Prêts aux entreprises associées, net	7	48,898,625	369,734,096
Avances et prêts, net	8	626,938,018	368,340,739
Comptes à recevoir - sociétés apparentées	9	24,923,756	43,189,860
Comptes à recevoir, net	10	24,612,251	303,059,386
Autres actifs	11	<u>115,706,338</u>	<u>37,067,047</u>
Total actif à court terme		2,231,861,795	3,042,158,098
Actif à long terme			
Titres de participation - entreprises associées	12	782,355,027	767,282,281
Achalandage	13	29,014,340	29,014,340
Immobilisations, net	14	-	-
Actifs incorporels, net	15	<u>14,986,637</u>	<u>4,305,205</u>
Total actif à long terme		826,356,004	800,601,826
TOTAL ACTIF	G	3,058,217,799	3,842,759,924
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Passif à court terme			
Découverts bancaires	16	219,450,719	-
Montants dus sur acquisitions d'actions	17	40,277,430	-
Obligations à payer	19	243,095,798	664,656,015
Fonds reçus - services de placements	18	441,376,582	452,671,363
Comptes à payer - sociétés apparentées	20	51,045,932	86,380,374
Emprunts NAOS, S.A.	21	507,299,199	-
Autres passifs	22	<u>521,667,106</u>	<u>1,451,289,207</u>
Total passif à court terme		2,024,212,766	2,654,996,959
Passif à long terme			
Montants dus sur acquisitions d'actions	17	48,970,666	-
Obligations à payer	19	<u>109,688,868</u>	<u>168,906,246</u>
Total passif à long terme		158,659,534	168,906,246
TOTAL PASSIF		2,182,872,300	2,823,903,205
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	23	111,488,825	106,749,600
Actions de trésorerie	23	<u>(2,334,000)</u>	<u>(1,000,000)</u>
Capital net	23	109,154,825	105,749,600
Surplus d'apport		469,143,890	297,226,584
Réserve légale		52,874,800	52,874,800
Bénéfices non répartis		<u>244,171,984</u>	<u>563,005,735</u>
Total avoir des actionnaires		875,345,499	1,018,856,719
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	G	3,058,217,799	3,842,759,924

Voir les notes aux états financiers

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

État du Résultat Net

Exercice terminé le 30 septembre 2023

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2023	2022
Revenus	25 G	251,015,903	1,472,860,291
Dépenses opérationnelles	26	(63,960,780)	(46,259,277)
Revenu opérationnel, net		187,055,123	1,426,601,014
Dépenses de fonctionnement :			
Salaires et autres prestations du personnel	27	104,500,362	161,498,741
Coûts partagés, net	28	234,592,205	260,838,900
Autres dépenses de fonctionnement	29	60,308,709	171,278,674
Amortissement de l'actif incorporel	15	2,172,227	2,172,227
Total dépenses de fonctionnement		401,573,503	595,788,542
(PERTE) REVENU OPÉRATIONNEL		(214,518,380)	830,812,472
Autres revenus et dépenses :			
Gain (perte) de change		62,523,319	(18,544,285)
Dotation aux pertes de crédit	30	(10,565,383)	(17,241,613)
Revenu financier sur montant dû sur acquisitions d'actions	17	9,249,163	-
Quotes-parts -entreprises associées	12	10,237,167	8,083,753
Autres revenus		491,790	-
Total autres revenus (dépenses)		71,936,056	(27,702,145)
RÉSULTAT AVANT AVANTAGE FISCAL (IMPÔTS SUR LE REVENU)		(142,582,324)	803,110,327
AVANTAGE FISCAL (IMPÔTS SUR LE REVENU)	31	51,455,708	(220,934,458)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	G	(91,126,616)	582,175,869
Résultat net attribuable aux actionnaires de ProFin		-	563,633,612
Résultat net attribuable aux minoritaires		-	18,542,257
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	G	(91,126,616)	582,175,869
Résultat net par action équivalente de capital libéré	G	(23)	542

Voir les notes aux états financiers

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**État de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires****Exercice terminé le 30 septembre 2023****(Exprimé en Gourdes haïtiennes)**

	Notes	Capital-actions ordinaires libéré	Capital - actions privilégiées libéré	Actions de trésorerie ordinaires	Surplus d'apport	Réserve légale	Bénéfices non répartis	Total	Participation minoritaire	Total
Solde au 30 septembre 2021, consolidé	G	100,000,000	-	(1,000,000)	68,244,706	31,232,344	86,895,925	285,372,975	44,505,882	329,878,857
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	-	563,633,612	563,633,612	18,542,257	582,175,869
Virement à la réserve légale		-	-	-	-	29,538,243	(29,538,243)	-	-	-
Virement de la réserve légale – quote-part de NAOS, S.A. déconsolidée		-	-	-	-	(7,895,787)	7,895,787	-	-	-
		-	-	-	-	21,642,456	541,991,156	563,633,612	18,542,257	582,175,869
Transactions avec les actionnaires :										
Dividendes en espèces		-	-	-	-	-	(65,000,000)	(65,000,000)	-	(65,000,000)
Dividendes sur actions privilégiées		-	-	-	-	-	(881,346)	(881,346)	-	(881,346)
Émission d'actions privilégiées		-	6,749,600	-	228,981,878	-	-	235,731,478	-	235,731,478
Déconsolidations des filiales ProCroissance, S.A.et NAOS, S.A.		-	-	-	-	-	-	-	(63,048,139)	(63,048,139)
		-	6,749,600	-	228,981,878	-	(65,881,346)	169,850,132	(63,048,139)	106,801,993
Solde au 30 septembre 2022	G	100,000,000	6,749,600	(1,000,000)	297,226,584	52,874,800	563,005,735	1,018,856,719	-	1,018,856,719
Résultat net de l'exercice		-	-	-	-	-	(91,126,616)	(91,126,616)	-	(91,126,616)
Transactions avec les actionnaires :										
Émission d'actions privilégiées		-	4,405,225	-	197,981,859	-	-	202,387,084	-	202,387,084
Swap d'actions ordinaires et privilégiées	23	-	334,000	(501,000)	167,000	-	-	-	-	-
Dividendes sur actions ordinaires		-	-	-	-	-	(203,144,727)	(203,144,727)	-	(203,144,727)
Dividendes en espèces sur actions privilégiées		-	-	-	-	-	(23,821,435)	(23,821,435)	-	(23,821,435)
Rétrocession d'actions	27	-	-	(833,000)	(26,231,553)	-	-	(27,064,553)	-	(27,064,553)
Frais encourus pour l'augmentation de capital		-	-	-	-	-	(740,973)	(740,973)	-	(740,973)
		-	4,739,225	1,334,000	171,917,306	-	(227,707,135)	(52,384,604)	-	(52,384,604)
Solde au 30 septembre 2023	G	100,000,000	11,488,825	(2,334,000)	469,143,890	52,874,800	244,171,984	875,345,499	-	875,345,499

Voir les notes aux états financiers

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE S.A., (PROFIN, S.A.)

État des Flux de Trésorerie

Exercice terminé le 30 septembre 2023

(Exprimé en Gourdes haïtiennes)

	Notes	2023	2022
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	(91,126,616)	582,175,869
<i>Éléments de conciliation du résultat net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Plus-value non réalisée sur actions	25a	(51,457,849)	(787,781,729)
(Récupération) dotation aux pertes de crédit	30	10,565,383	17,241,613
Quotes-parts- entreprises associées	12	(10,237,167)	(8,083,753)
Amortissement de l'actif incorporel	15	2,172,227	2,172,227
Effet de change sur instruments financiers		4,102,682	-
Retrocessions d'actions	27	(27,064,553)	-
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Placements	6	(108,660,409)	539,726,935
Emprunts NAOS, S.A.		507,299,199	-
Découverts bancaires		219,450,719	-
Comptes à recevoir – sociétés apparentées		(47,542,950)	20,904,541
Comptes à recevoir, net		279,268,347	(169,371,856)
Fonds reçus - services de placements		(11,294,781)	287,902,672
Prêts aux entreprises associées, net		323,806,262	(373,470,196)
Avances et prêts, net		(277,057,347)	(51,838,958)
Comptes à payer - sociétés apparentées		(55,081,615)	(46,475,095)
Paievements de loyer/transfert à ProCroissance, net		-	(673,694)
Impôts payés		(3,401,735)	(26,776,547)
Variations des autres éléments d'actif et de passif		(1,004,859,761)	1,246,862,879
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités d'exploitation		(341,119,964)	1,232,514,908
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions actifs incorporels	15	(12,853,659)	-
Titres de participation - entreprises associées, net		(4,835,579)	(138,583,301)
Transfert à ProCroissance, net / (acquisitions d'immobilisations)		-	18,347,665
Transfert à ProCroissance, net / (acquisition de logiciel)	15	-	596,311
Vente de titres de participation NAOS, S.A.		-	36,333,900
Achalandage NAOS, S.A.		-	131,023
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(17,689,238)	(83,174,402)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Émission d'actions privilégiées		202,387,084	235,731,478
Dividendes sur actions ordinaires		(223,821,435)	(65,881,346)
Déconsolidation participation minoritaire		-	(63,048,139)
Obligations		(480,777,595)	56,420,908
Frais augmentation capital et autres		(3,885,700)	-
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités de financement		(506,097,646)	163,222,901
(Diminution) augmentation nette des liquidités		(864,906,848)	1,312,563,407
Liquidités au début de l'exercice, net de l'incidence de change		1,676,735,001	372,536,008
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		50,542,422	42,178,008
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	862,370,575	1,727,277,423

Voir les notes aux états financiers

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(1) ORGANISATION**

Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (PROFIN S.A.) est une société anonyme qui a reçu l'autorisation d'opérer par décret publié dans Le Moniteur no. 126 en date du 7 juillet 2015. Le siège social de la Société est situé au no. 115, Avenue Panaméricaine, Hôtel Oasis, Pétion-ville.

Le 7 mars 2016, PROFIN a reçu de la Banque de la République d'Haïti un agrément en vue d'opérer comme Société de Promotion des Investissements, conformément aux dispositions de la Loi du 14 mai 2012 portant sur les Banques et les Autres Institutions Financières. À ce titre, PROFIN, S.A. est autorisée à servir comme intermédiaire dans des opérations de placement de valeurs auprès du public comme placeur pour compte, placeur de garantie ou preneur ferme.

En outre, par lettre en date du 18 juillet 2018, la Banque de la République d'Haïti a également établi que PROFIN, S.A., en vertu de son autorisation de fonctionnement, est habilitée à fournir les services suivants pour le compte de sa clientèle:

- (a) la tenue de compte-conservation d'instruments financiers et les services accessoires comme la tenue de compte d'espèces correspondant à ces instruments financiers ou la gestion de garanties financières;
- (b) l'octroi de crédits ou de prêts à un investisseur pour lui permettre d'effectuer une transaction qui porte sur un instrument financier (compte de marge);
- (c) la fourniture de conseils aux entreprises en matière de structure de capital et de questions connexes ainsi que la fourniture de conseils et de services en matière de fusions et de rachats d'entreprises;
- (d) la recherche en investissements et l'analyse financière ou toute autre forme de recommandation générale concernant les transactions sur instruments financiers;
- (e) les services liés à la prise ferme;
- (f) les services de change lorsque ceux-ci sont liés à la fourniture de services d'investissement;
- (g) les services et activités assimilables à des services d'investissement ou à des services connexes.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****1) ORGANISATION (SUITE)**

Les filiales de PROFIN, S.A. qui étaient consolidées dans les présents états financiers **jusqu'aux dates de pertes de contrôle** sont comme suit :

NAOS, S.A., une société anonyme autorisée à fonctionner par avis du Ministère du Commerce et de l'Industrie le 10 septembre 2015 publié dans Le Moniteur no. 228 du 30 novembre 2015. La société a pour objet principal la prise de participation et l'investissement dans toute entreprise de vente de biens et de services. NAOS, S.A. agit comme Société de Gestion Financière de plusieurs Fonds Communs de Placements qui sont des copropriétés de valeurs mobilières et de liquidités, réparties entre les investisseurs adhérents (porteurs de parts).

En ligne avec son idéal «Créer la richesse et répandre la richesse» le Conseil d'Administration de ProFin, S.A. a décidé de poursuivre avec le processus d'élargissement de l'actionnariat de NAOS, S.A. en cédant 22.6% de la participation détenue dans cette filiale au cours de l'exercice 2022. Dans le même contexte, le Conseil d'Administration de ProFin, S.A. a également octroyé aux tiers partis une influence plus significative sur les processus décisionnels de la société et dans sa gouvernance en opérant des changements majeurs au niveau des Conseils et des Comités de Gestion. Ainsi, depuis le 30 septembre 2022, ProFin, S.A. n'a plus le contrôle sur NAOS, S.A. et les états financiers de NAOS, S.A. ne sont plus consolidés avec ceux de ProFin, S.A. à partir de cette date.

Aux 30 septembre 2023 et 2022, ProFin, S.A. détient respectivement **39.60%** et **39.49%** de participation dans NAOS, S.A.

PROCROISSANCE, S.A. est une société anonyme autorisée à fonctionner par le Ministère du Commerce et de l'Industrie le 3 février 2020. La société a pour objet principal la prestation de services en accompagnement d'entreprises, notamment la fourniture de conseils financiers, juridiques, et de gestion liée à tout projet à caractère commercial, industriel, de services, agricole ou autres sur le territoire Haïtien ou à l'étranger. En date du 30 juin 2022, ProFin, S.A. a également procédé à la vente de 12.5% des actions qu'elle détenait dans cette société et détient depuis lors **un contrôle conjoint** sur ProCroissance, S.A. avec Carribean Investor Capital (CIC), S.A. Des changements ont été également effectués au niveau de la Gouvernance de ProCroissance, S.A. ProFin, S.A. en détient respectivement **35%** de participation aux 30 septembre 2023 et 2022. Les autres actionnaires de ProCroissance, S.A. sont des sociétés apparentées à ProFin, S.A.

NAOS, S.A. et PROCROISSANCE, S.A. demeurent toutefois **des entreprises associées à ProFin, S.A.** et la participation de ProFin, S.A. dans ces entreprises associées est comptabilisée conformément au principe comptable décrit à la **note 3 g**.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS****(a) Cadre de préparation des états financiers**

Les états financiers de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (ProFin, S.A.) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 18 avril 2024.

(b) Base d'évaluation

Les états financiers ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des titres de participation dans les entreprises associées (**note 12**) qui sont présentés selon la méthode de mise en équivalence et des autres titres de participation (**note 6**) qui sont gardés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les méthodes utilisées sont décrites dans les **notes 3d, 3 f et 3 g**.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers ci-joints sont présentés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle de la Société.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers, en accord avec les IFRS, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des principes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les revenus et dépenses de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents des estimations.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

Les estimations comptables et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision d'estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés. Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Note 6	Placements
Note 7	Prêts aux entreprises associées, net
Note 8	Avances et prêts, net
Note 9	Comptes à recevoir, sociétés apparentées
Note 10	Comptes à recevoir, net
Note 11	Autres actifs
Note 12	Titres de participation – entreprises associées
Note 13	Achalandage
Note 14	Immobilisations, net
Note 15	Actif incorporel, net.

En 2023, l'économie haïtienne a subi les chocs d'un environnement externe de plus en plus volatile affecté notamment par une forte inflation mondiale et les retombées de la guerre en Ukraine. En Haïti, les tensions socioéconomiques se sont intensifiées causant des entraves à la libre circulation; une pénurie de produits pétroliers et la hausse du taux de change. Il s'ensuivit une hausse importante du taux d'inflation mensuel de 11% en octobre 2022 qui a porté le glissement annuel à 47.2% à cette date. Cette situation a résulté au classement d'Haïti, par les grandes firmes d'audit internationales, au titre d'économie hyperinflationniste puisque, comme élément déclencheur, le taux d'inflation cumulatif sur trois ans excédait pour la première fois la barre de 100% (105% au 30 septembre 2023). Cependant, ce classement n'est pas encore adopté par les autorités monétaires en Haïti ou par la grande majorité des entités locales vu que la hausse de l'indice d'inflation était due à un contexte temporaire.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)****(d) Estimations et jugement (suite)**

En effet, une tendance inverse est observée depuis ce classement suite à des mesures prises par le Gouvernement, notamment pour augmenter les recettes publiques. Le taux d'inflation mensuel est passé de 11% en octobre 2022 à une moyenne mensuelle de 1.6% pour l'année 2023. Le taux de change a diminué de 154 gourdes pour un dollar US en mars 2023 à 134 gourdes pour un dollar US en septembre 2023. Les prévisions d'inflation pour l'année 2024, tel que publié par le FMI, s'élèvent à 13%.

Au cas où ces prévisions d'indice d'inflation à la baisse ne se confirmeraient pas et que l'indice cumulatif d'inflation sur trois ans se maintiendrait au-dessus de 100% en 2024, la Société reverrait ses états financiers à la lueur des exigences de IAS 29 « Information Financière dans les Économies Hyperinflationnistes ». Cette norme préconise le retraitement des actifs et passifs non monétaires ainsi que tous les éléments du résultat global à l'aide d'un indice général des prix ainsi que la reconnaissance en résultat net du profit ou de la perte nette sur la position monétaire.

De l'avis de la Direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliqués de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers ci-joints.

Les obligations à recevoir et à remiser à BRH, présentées net des liquidités en 2022 ont été présentées à l'actif et au passif pour une meilleure représentation de ces notes au niveau des états financiers en 2023 et 2022.

(a) Principe de consolidation

Les états financiers comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de Professionnels en Gestion et Finance, S.A. (ProFin, S.A.) et de NAOS, S.A. jusqu'au 30 septembre 2022 et de ProCroissance, S.A. jusqu'au 30 juin 2022 (le Groupe).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(a) Principe de consolidation (suite)**

Jusqu'à la date de cession de contrôle, les filiales étaient des entités sous le contrôle de ProFin, S.A. La Société détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Société est présumée avoir le contrôle lorsqu'elle détient, entre autres, directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. Les filiales du Groupe jusqu'à leur date de déconsolidation sont présentées à la **note 1**.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le contrôle sur ses opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et le revenu net de la participation minoritaire ne donnant pas le contrôle dans les filiales est présenté séparément dans les états financiers.

Lorsque la Société cède le contrôle d'une filiale, elle décomptabilise les actifs et passifs de la filiale ainsi que la participation minoritaire à la date de cession de contrôle ; elle comptabilise la participation conservée à la juste valeur à la date de cession de contrôle, avec une contrepartie à l'état du résultat net. Cette valeur devient la nouvelle base de coût des titres de participation de l'entreprise associée.

(b) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes aux taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état du résultat net.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état du résultat net.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Dépréciation des actifs financiers**

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Société applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues (PCA) pour tous les instruments de créances comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat global.

Les instruments de capitaux propres, gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global, ainsi que les instruments de créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net, ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Société qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit
- La durée de vie des instruments financiers
- L'intégration de certaines informations prospectives
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques, telles que l'inflation, le taux de change de la gourde par rapport au dollars US, les taux d'intérêts et le Produit Intérieur Brut)
- Les troubles politiques avec des conséquences économiques importantes pour le pays qui ont : entravé la libre circulation dans certaines zones du pays, affecté le pouvoir d'achat des consommateurs et décapitalisé plusieurs entreprises
- Les sanctions prises par certains pays contre des agents politiques et économiques en Haïti accentuant le climat d'incertitude et de crise.

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture.

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit. Les actifs financiers de moins de 31 jours de retard sont considérés dans cette catégorie qui inclut : les dépôts à terme (**note 6**), les prêts aux entreprises associées (**note 7**), les avances et prêts (**note 8**) et les comptes à recevoir (**notes 9 et 10**). Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)**

Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers de 31 à 90 jours de retard sont inclus dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour la durée de vie de ces actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers précités qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont aussi comptabilisées pour la durée de vie de ces actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels la Société a épuisé tous les recours légaux et autres, sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation du risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet instrument à la date de présentation de l'information financière, ce qui résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représentant le pourcentage non sécurisé de l'ECD; elle prend en considération le montant net des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de chaque instrument financier.

La dotation aux pertes de crédit est comptabilisée à l'état du résultat net.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(d) Détermination de la juste valeur**

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet, qui comporte trois niveaux.

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1** qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non actifs, pour des actifs ou passifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur, seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé, pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables (**Niveau 2**).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(e) Liquidités**

Les liquidités sont comptabilisées au coût et comprennent les comptes courants gardés dans des banques locales et une banque étrangère.

(f) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Société procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net selon les catégories définies par IFRS 9.

- **Au coût amorti.** Ces placements sont composés de dépôts à terme dans des banques locales (**note 6**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ils sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif ; les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de l'instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de leur vente, sont imputés à l'état du résultat net de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

- **Juste valeur par le biais de résultat net.** Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres et des obligations dans des sociétés locales (**note 6**), et ils sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente et/ou dans le but de réaliser des plus-values. Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, de dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état du résultat net, ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(g) Titres de participation-entreprises associées**

Les titres de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence puisque la Société est présumée exercer sur les entreprises associées une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient directement ou indirectement 20% ou plus des droits de vote dans l'entité émettrice, ou qu'elle exerce cette influence par le biais d'autres facteurs. Cette méthode consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes versés ou déclarés. Après la date d'acquisition, des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires dans le cas de modification du pourcentage de participation ou dans le cas de variations attribuables à d'autres éléments du résultat global tels que la réévaluation des actifs corporels ou des écarts de conversion.

Les profits et pertes découlant des transactions d'amont (i.e. vente d'actifs à l'investisseur par l'entreprise associée) et d'aval (i.e. vente ou apport d'actifs par l'investisseur à l'entreprise associée) et portant sur des transactions effectuées entre la société et les entreprises associées ne sont enregistrées qu'à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée.

Cependant, lorsque les transactions d'aval indiquent une diminution de la valeur nette de réalisation des actifs qui doivent être vendus ou apportés, ces pertes sont intégralement enregistrées par l'investisseur. Lorsque des transactions d'amont indiquent une diminution de sa valeur nette de réalisation des actifs qui doivent être acquis ou une perte de valeur de ces actifs, l'investisseur comptabilise sa quote-part de ces pertes.

Lorsque les intérêts de l'investisseur sont ramenés à zéro, l'investissement est comptabilisé à titre de passif, dans la mesure où l'investisseur a contracté une obligation légale ou implicite envers l'entreprise associée. L'investisseur ne recommence à comptabiliser sa quote-part dans les profits de l'entreprise associée qu'à compter du moment où cette quote-part est égale à sa quote-part des pertes non comptabilisées.

À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(g) Titres de participation-entreprises associées (suite)**

La participation dans une entreprise associée est la valeur comptable de la participation, ainsi que toute avance à long terme qui en fait constitue une participation nette de l'investisseur dans l'entreprise associée. Les pertes comptabilisées lors de l'application de la méthode de mise en équivalence qui excèdent la participation de l'investisseur en actions ordinaires sont imputées aux autres composantes de la quote-part de l'investisseur dans l'entreprise associée selon l'ordre de priorité en cas de liquidation.

La Société cesse d'utiliser la méthode de mise en équivalence à compter de la date où sa participation cesse d'être une participation dans une entreprise associée. Lorsque l'intérêt conservé constitue un actif financier, il est comptabilisé à la juste valeur en accord avec IFRS 9. Les différences résultant de ce traitement sont enregistrées à l'état du résultat net.

Les gains et pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres, ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine des titres de participation sont comptabilisés à l'état du résultat net de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(h) Avances et prêts

Les avances et prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues sur les avances et prêts conformément à l'approche décrite à la **note 3 c.**

La dotation pour pertes de crédit apparaissant à l'état du résultat net représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour les créances exprimées en dollars.

Les avances et prêts sont radiés lorsque toutes les activités de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées à l'état du résultat net.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(i) Comptes à recevoir**

Les comptes à recevoir sont comptabilisés au coût amorti déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues, établie par la Direction conformément à ce qui est décrit à la **note 3 c.**

Les comptes à recevoir sont en général à très court terme.

La dotation aux pertes de crédit apparaissant à l'état du résultat net représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations, et de l'effet de change résultant de la réévaluation de provisions exprimées en dollars.

Les comptes à recevoir sont radiés lorsque toutes les activités de recouvrement possible ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sources. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées à l'état du résultat net.

(j) Achalandage

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. Le prix d'acquisition est alloué aux actifs et passifs identifiables acquis en fonction de leur juste valeur.

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. L'achalandage n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable subit une dépréciation.

À la date de ces états financiers, il n'y a pas de baisse de valeur de l'achalandage.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(k) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. À l'exception des immobilisations en cours et des améliorations locatives, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile. Les immobilisations en cours seront amorties sur leur durée de vie estimative à partir du moment où elles seront prêtes à être utilisées. Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée de vie utile ou la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissement en vigueur sont comme suit:

Améliorations locatives	25%
Equipements de bureau	20%
Matériel et mobilier de bureau	20%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisation sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées alors que les frais d'entretien et de réparations sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état du résultat net.

(l) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique qui représentent des avantages économiques futurs et qui sont contrôlés par la Société. Ils sont comptabilisés au coût amorti et comprennent essentiellement les logiciels acquis à l'extérieur ou développés à l'interne.

Les débours effectués à date pour les actifs incorporels non encore prêts à être utilisés sont considérés comme des actifs incorporels en cours. Ils seront amortis sur une base linéaire sur leur durée de vie utile à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

La durée de vie des logiciels est de sept ans.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(m) Obligations à payer**

Les obligations à payer constituent des passifs financiers sont initialement présentés à leur juste valeur, net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de chaque instrument et mesurés, lors des clôtures suivantes, au coût amorti au moyen de la méthode du taux effectif. La juste valeur de ces instruments financiers est assimilable à la valeur aux livres puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés aux intérêts dans les dépenses opérationnelles à l'état du résultat net.

(n) Montants dus sur acquisitions d'actions

Les montants dus sur acquisitions d'actions ne portent pas d'intérêts. Conformément aux IFRS, ces montants dus, dont une partie est à long terme, sont présentés à leur valeur actualisée nette, selon les flux de trésorerie futurs, au taux d'emprunt marginal estimé sur la période de ces montants. L'écart entre la valeur actualisée de ces avances et leur valeur nominale est comptabilisé comme revenu financier à l'état du résultat net.

Chaque année, jusqu'à maturité, l'accroissement de valeur de ces montants dus sera reconnu comme coût financier à l'état du résultat net, jusqu'au remboursement intégral de l'avance. À maturité, la valeur actualisée de ces avances sera nulle.

(o) Capital-actions

Le capital-actions est composé d'actions ordinaires et d'actions privilégiées reflétées à leur valeur nominale. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires, contre les bénéfices non répartis.

Les dividendes sur action privilégiées sont comptabilisés également aux bénéfices non répartis conformément aux clauses statutaires.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(p) Actions de trésorerie**

Les actions de trésorerie représentent des actions rachetées par la Société. Ces actions sont reflétées à ce poste à leur valeur nominale.

(q) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(r) Réserve légale

Conformément à la Loi sur les sociétés haïtiennes anonymes, la réserve légale est constituée d'un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré.

(s) Résultat net par action équivalente de capital libéré

Le résultat net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(t) Revenus

Les revenus consistent en des revenus de trésorerie, de placements, des services financiers, des services de change et des services en Conseil.

Ces revenus sont enregistrés lorsque les services sont transférés aux clients et reflètent le montant de contrepartie que la Société s'attend à recevoir en échange de ces services.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(u) Coûts partagés**

Les coûts partagés sont alloués par ProCroissance qui regroupe plusieurs unités de services communs à toutes les entités associées et qui assure la gestion de l'ensemble des services et fonctions.

(v) Impôts sur le revenu

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état du résultat net, sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ce cas, l'effet de l'impôts qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés, et sont calculés sur la base du revenu avant impôts.

Les impôts courants sont calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer ou à recevoir.

Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés, lorsqu'applicable, dans les autres éléments d'actif ou de passif. La Société a comptabilisé :

- aux autres passifs (**note 22**), l'impôt reporté relatif à la plus-value non réalisée sur les instruments de capitaux propres (**note 6**). Cet impôt sera diminué à la disposition de ces placements lorsque le gain se matérialise.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)****(v) Impôts sur le revenu (suite)**

- aux autres passifs (**note 22**), l'impôt reporté résultant des quotes-parts des entreprises associées (**note 12**). Ces impôts reportés sont calculés sur les quotes-parts des résultats annuels des entreprises associées selon les taux effectifs applicables aux dividendes, et sont diminués des impôts payés à la distribution des dividendes ou lorsque ces quotes-parts sont réinvesties dans le cadre d'une augmentation de capital.
- aux autres passifs (**note 22**), l'impôt reporté provenant des écarts temporaires entre la valeur actualisée du montant dû sur acquisition d'actions et la valeur nominale acceptée fiscalement (**note 17**). Cet impôt reporté sera renversé avec le passage du temps via l'enregistrement de l'accroissement du montant dû jusqu'à maturité.

En vertu de la Loi sur l'impôt sur le revenu, les pertes pour fins fiscales peuvent être reportées contre des profits futurs sur une période n'excédant pas cinq ans. Puisque la Direction croit pouvoir utiliser les pertes fiscales dans les délais prescrits, l'avantage fiscal résultant de ces pertes est comptabilisé aux autres actifs (**note 11**).

(w) Actifs financiers gérés

PROFIN, S.A. gère certains actifs financiers pour le compte d'investisseurs (**note 33**). Ces actifs financiers ainsi que les revenus ou pertes qui en découlent ne sont pas inclus dans les états financiers de PROFIN, S.A. puisque ces actifs demeurent la propriété des investisseurs individuels. Chaque investisseur autorise les transactions effectuées sur son compte, demeure maître de ses décisions à l'égard des investissements et assume les risques financiers liés à ces investissements.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(x) **Normes, modifications et interprétations non encore mises en application**

En date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2023. Elles n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers de la Société. Ce sont principalement :

IFRS 17

Contrats d'assurance

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 remplace IFRS 4.

Modifications d'IFRS 10 et IAS 28

États financiers consolidés et participation dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur de ces modifications qui traitent de la vente et de l'apport d'actifs entre investisseurs et entreprises associées ou coentreprises.

Modification d'IAS 1

Présentation d'états financiers

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023, qui modifie principalement la classification des passifs courants et non courants, et qui clarifie également les normes comptables à divulguer selon leur importance.

Modification d'IAS 8

Méthodes comptables et changements d'estimations comptables

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023, qui introduit une nouvelle définition des estimations comptables et précise la relation entre méthodes comptables et estimations comptables.

Modification à IAS 12

Impôts sur le revenu

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023, qui clarifie comment les sociétés doivent enregistrer les impôts reportés relatifs à certaines transactions comme des contrats de bail et des provisions pour retraits d'actifs.

La Direction ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence significative sur les états financiers de la Société.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES**

La Société PROFIN, S.A. est dirigée par un Conseil d'Administration composé de sept membres élus lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Ce Conseil jouit des pouvoirs les plus étendus pour agir en nom de la Société et effectuer ou autoriser toutes actions et opérations en lien avec son objet, ou qui s'y rapportent directement ou indirectement.

Pour assurer une supervision efficace de l'application de la stratégie définie et exercer leur rôle dans l'encadrement des décisions importantes, les membres du Conseil d'Administration participent à des réunions mensuelles et se répartissent diverses responsabilités au sein de Comités de Gestion qui se réunissent aussi souvent que nécessaire :

- Comité d'Audit et de Gestion des Risques (CAGR)
- Comité Budget et Finance (CBF)
- Comité d'Investissement (CI)
- Comité de Gestion de la Liquidité (ALCO)

La création de multiples Comités de Gestion permet de distribuer intelligemment et rationnellement les charges de surveillance parmi les membres du Conseil. Cette structure favorise une implication accrue des membres et une décentralisation de la gestion et de la surveillance, tout en améliorant la préparation des réunions formelles du Conseil.

Les Comités de Gestion ont pour mission principale de s'informer des sujets relevant de leur domaine spécifique. Tout projet de politique ou de procédure destiné au Conseil doit d'abord être examiné par le Comité compétent, qui formulera ses recommandations. Agissant sous une délégation explicite du Conseil d'Administration, les Comités prennent des décisions engageant la société dans les limites établies. Ces décisions sont consignées dans des procès-verbaux qui sont annexés aux rapports de gestion périodiques du comité concerné et intégrés aux archives du Conseil.

Le Comité d'Audit et de Gestion des Risques, composé de membres du Conseil et d'actionnaires non impliqués dans la gestion courante, possède une expertise en finance, comptabilité et/ou audit. Conformément à la Circulaire 89-2 de la BRH, ses responsabilités incluent la définition des politiques d'audit interne et d'information financière, l'évaluation de la qualité du système de contrôle interne, l'approbation des programmes d'audit pluriannuels et annuels, l'examen du rapport annuel de ProFin avant son approbation par le Conseil, ainsi que la recommandation pour la nomination de l'auditeur indépendant.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Le comité veille également à la mise en place et au suivi d'un ensemble complet de dispositifs de gestion des risques et de conformité. Le CAGR se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Comité d'Audit et de Gestion des Risques (CAGR) conseille le Conseil d'Administration sur la stratégie de risques et le degré de tolérance aux risques, veille à ce que le niveau de risques reste dans les limites établies, évalue la qualité du dispositif d'identification, de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques, et surveille les stratégies de gestion de la liquidité, des fonds propres et autres risques. Ce comité est également chargé de l'adéquation des systèmes d'information par rapport aux risques encourus.

Le Comité Budget et Finance-Groupe (CBF) assure la mise en place de systèmes et processus appropriés pour produire des rapports intégrés pour ProFin et ses filiales, reflétant les choix stratégiques du Conseil et les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Ce comité examine les budgets de fonctionnement et d'investissement proposés, et vérifie la pertinence et la validité des hypothèses et estimations utilisées.

Le Comité d'Investissement (CI) analyse, approuve ou rejette les dossiers d'émission de titres. Il se réunit mensuellement pour examiner les offres de titres par ProFin et surveille régulièrement le pipeline de transactions.

Le Comité de Gestion de la Liquidité (ALCO) supervise la gestion des actifs et passifs de la société, assure la mise en place de systèmes d'information pour évaluer les risques au bilan et hors bilan, et approuve les politiques et procédures en matière de gestion des risques de taux, de maturité et de position de change.

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités se manifesterait si la Société ne disposait pas de liquidités suffisantes pour faire face, au moment approprié, à ses obligations.

Pour gérer ce risque, le comité « Asset and Liability Committee » (ALCO) assure une surveillance régulière des liquidités et porte une attention particulière aux maturités des produits financiers. Ce comité se réunit une fois par semaine pour une gestion à court et à moyen terme de ses besoins opérationnels de liquidités et pour assurer le suivi des rapports de liquidités.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers de la Société étaient comme suit:

30 septembre 2023

	Notes	Courant	1 - 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Découverts bancaires	16 G	219,450,719	-	-	219,450,719
Montants dus sur					
acquisitions d'actions	17	40,277,430	48,970,666	-	89,248,096
Fonds reçus - services					
de placements	18	441,376,582	-	-	441,376,582
Obligations à payer	19	243,095,798	109,688,868	-	352,784,666
Comptes à payer - sociétés					
apparentées	20	51,045,932	-	-	51,045,932
Emprunts NAOS, S.A.	21	507,299,199	-	-	507,299,199
Autres passifs, net des					
impôts reportés, des impôts					
et taxes à payer	22	292,552,021	-	-	292,552,021
Total passifs financiers	G	1,795,097,681	158,659,534	-	1,953,757,215

30 septembre 2022

	Notes	Courant	1 - 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Fonds reçus - services					
de placements	18 G	452,671,363	-	-	452,671,363
Obligations à payer	19	664,656,015	131,593,855	37,312,391	833,562,261
Comptes à payer - sociétés					
apparentées	20	86,380,374	-	-	86,380,374
Autres passifs, net des					
impôts reportés, des impôts					
et taxes à payer	22	1,238,874,322	-	-	1,238,874,322
Total passifs financiers	G	2,442,582,074	131,593,855	37,312,391	2,611,488,320

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Société.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Aux 30 septembre, le plafond d'exposition de la Société au risque de crédit est comme suit:

	Notes	2023	2022
Comptes de banque (i)	5	G 862,370,575	1,727,277,423
Placements (ii)	6	528,412,232	193,489,547
Prêts aux entreprises associées net (iii)	7	48,898,625	369,734,096
Avances et prêts, nets (iii)	8	626,938,018	368,340,739
Comptes à recevoir - sociétés apparentées (iv)	9	24,923,756	43,189,860
Comptes à recevoir, net (iii)	10	24,612,251	303,059,386
Autres actifs - dépôts de garantie		5,010,250	-
Total		G 2,121,165,707	3,005,091,051

- (i) Les institutions financières avec lesquelles la Société traite sont des institutions financières importantes. De l'avis de la Direction, il n'y a pas de risque de crédit lié à ces institutions.
- (ii) Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats réels ou anticipés, de la société émettrice du titre. La Direction considère le risque sur les obligations, les instruments de capitaux propres et les dépôts à terme comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la validité de ces placements.
- (iii) La Direction suit de près l'évolution des prêts aux entreprises associées, des avances et prêts et des comptes à recevoir qui sont analysés régulièrement. La Direction considère le risque sur ces actifs financiers comme modéré et s'assure que ces postes sont adéquatement provisionnés, lorsque nécessaire. De plus, les avances sont garanties par des instruments financiers gardés par ProFin, S.A.
- (iv) La Direction considère comme faible le risque sur les comptes à recevoir de sociétés apparentées.

Les actifs financiers, sur la base de localisation du risque ultime, sont situés en Haïti à l'exception du compte en banque à l'étranger totalisant G 11,091,577 et G 173,340,602 aux 30 septembre 2023 et 2022 (**note 5**) respectivement.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)(C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché comprend principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts.

(i) Risque de change

Le risque de change résulte d'écarts entre la valeur de l'actif monétaire détenu en devises et celle du passif monétaire libellé dans les mêmes devises, résultant en une position longue ou courte qui pourrait exposer la Société à des pertes importantes de change en cas de variation défavorable du cours de la gourde par rapport à ces devises. Les transactions commerciales de la Société sont libellées principalement en dollars US.

La gestion du risque de change est assurée à travers un suivi des tendances du taux de change dans le but d'évaluer l'exposition de la Société et d'ajuster la trésorerie en devises en conséquence.

Aux 30 septembre, les positions de change étaient comme suit:

30 septembre 2023

		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	400,902,241	461,468,334	862,370,575
Placements, net		40,477,809	487,934,423	528,412,232
Prêts aux entreprises associées, net		3,196,524	45,702,101	48,898,625
Avances et prêts, net		-	626,938,018	626,938,018
Comptes à recevoir – sociétés apparentées		6,776,507	18,147,249	24,923,756
Comptes à recevoir, net		3,996,962	20,615,289	24,612,251
Autres actifs		<u>5,010,250</u>	<u>-</u>	5,010,250
Total des actifs financiers		460,360,293	1,660,805,414	2,121,165,707
Découverts bancaires		95,987,397	123,463,322	219,450,719
Fonds reçus – services de placements		127,296,256	314,080,326	441,376,582
Montants dus sur acquisitions d'actions		-	89,248,096	89,248,096
Obligations à payer		-	352,784,666	352,784,666
Comptes à payer – sociétés apparentées		873,148	50,172,784	51,045,932
Emprunts NAOS, S.A.		-	507,299,199	507,299,199
Autres passifs, net des impôts reportés et impôts et taxes à payer		<u>271,956,042</u>	<u>20,595,979</u>	292,552,021
Total des passifs financiers		496,112,843	1,457,644,372	1,953,757,215
Position nette	G	(35,752,550)	203,161,042	167,408,492

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(i) Risque de change (suite)

30 septembre 2022

		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	1,367,890,191	359,387,232	1,727,277,423
Placements, net		-	193,489,547	193,489,547
Prêts aux entreprises associées, net		3,209,806	366,524,290	369,734,096
Avances et prêts, net		-	368,340,739	368,340,739
Comptes à recevoir sociétés apparentées		10,134,285	33,055,575	43,189,860
Comptes à recevoir, net		<u>134,684,289</u>	<u>168,375,097</u>	<u>303,059,386</u>
Total des actifs financiers		1,515,918,571	1,489,172,480	3,005,091,051
Fonds reçus - services de placements		221,240,983	231,430,380	452,671,363
Obligations à payer		-	833,562,261	833,562,261
Comptes à payer – sociétés apparentées		11,738,668	74,641,706	86,380,374
Autres passifs net des impôts reportés et impôts et taxes à payer		<u>1,215,620,771</u>	<u>23,253,551</u>	<u>1,238,874,322</u>
Total des passifs financiers		1,448,600,422	1,162,887,898	2,611,488,320
Position nette	G	67,318,149	326,284,582	393,602,731

Pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertis résulterait en une perte ou un gain de change de G 1,513,213 et G 2,772,060 aux 30 septembre 2023 et 2022 respectivement, selon le cas.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)****(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)****(i) Risque de change (suite)**

Les taux de change de la gourde par rapport au dollar US étaient comme suit:

Au 30 septembre 2023	G	134.2581
Au 30 septembre 2022	G	117.7047

(ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur les revenus et par conséquent, le capital de la Société. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le résultat net. Le montant du risque est en fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

La Société exerce un suivi rigoureux des postes suivants :

- Placements
- Prêts aux entreprises associées
- Avances et prêts
- Découverts bancaires
- Obligations
- Emprunts NAOS, S.A.

Les positions de ces postes sont revues régulièrement par la Direction et le Comité de Trésorerie qui établissent le positionnement de l'institution en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(4) **GESTION DES RISQUES (SUITE)**(C) **RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**(ii) **Risque de taux d'intérêts (suite)**

En fin d'exercices, les profils de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers étaient comme suit :

	%	2023	%	2022
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	58% G	508,671,016	65%	603,597,304
Passifs financiers	81%	<u>(947,900,742)</u>	100%	<u>(830,759,774)</u>
Net		<u>(439,229,726)</u>		<u>(227,162,470)</u>
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	42%	369,889,427	35%	321,181,463
Passifs financiers	19%	<u>(219,450,719)</u>	-	-
Net		<u>150,438,708</u>		<u>321,181,463</u>
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	878,560,443	100%	924,778,767
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	<u>(1,167,351,461)</u>	100%	<u>(830,759,774)</u>
Net	G	(288,791,018)		94,018,993

Compte tenu des critères décrits ci-dessous, la Direction estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence importante sur les résultats futurs.

(D) **RISQUE DE CAPITAUX PROPRES**

Les fonds propres regroupent le capital – actions, la réserve légale, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Société est soucieuse de garantir à ses actionnaires un retour au capital satisfaisant tout en n'affectant pas la capacité de la Société à assumer son développement futur.

La Société avait les ratios suivants de retour sur actif et sur avoir des actionnaires suivants :

	2023	2022
ROA (retour sur actif)	-	21.45%
ROE (retour sur avoir des actionnaires)	-	89.72%

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités sont maintenues dans des comptes détenus dans des banques locales et étrangères, et sont comme suit :

		2023	2022
Comptes d'exploitation			
En gourdes – comptes locaux	G	400,902,241	1,146,649,193
En dollars US - comptes locaux		450,376,757	1,990,113
En dollars US - comptes à l'étranger		<u>11,091,577</u>	<u>173,340,602</u>
		862,370,575	<u>1,321,979,908</u>
Comptes de gestion de portefeuilles			
En gourdes – comptes locaux		-	221,240,998
En dollars US – comptes locaux		<u>-</u>	<u>184,056,517</u>
		-	405,297,515
TOTAL LIQUIDITÉS	G	862,370,575	1,727,277,423

Les comptes de banque locaux ne sont pas porteurs d'intérêts, et les comptes de banque à l'étranger portent des intérêts de 0.01%/an en 2023 et 2022, respectivement.

Les comptes de gestion de portefeuilles représentent les fonds reçus de clients et qui n'ont pas encore été affectés à des placements spécifiques.

(6) PLACEMENTS

Aux 30 septembre, les placements sont composés des instruments suivants :

		2023	2022
Instruments de capitaux propres – CIC (note 32)	G	334,500,320	-
Obligations dans des sociétés locales		99,290,936	193,489,547
Dépôts à terme dans des banques locales		94,620,976	-
Total placements	G	528,412,232	193,489,547

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

6) PLACEMENTS (SUITE)

Les instruments de capitaux propres sont comme suit :

		2023	2022
Instruments de capitaux propres			
Carribbean Investor Capital (CIC):			
32 actions de classe 1	G	195,402,452	-
450 actions de classe A		10,476,159	-
5,525 actions de classe B		128,621,709	-
Total instruments de capitaux propres	G	334,500,320	-

- i) Dans le cadre d'un accord en date du 30 septembre 2023, PROFIN S.A. a fait l'acquisition de 16 actions de classe 1 d'un actionnaire fondateur de CIC, pour une valeur négociée de US\$ 593,530 équivalant à G 79,686,177; de 450 actions de classe A et de 3,828 actions de classe B pour une valeur négociée de US\$ 435,414 équivalant à G 58,457,969. La transaction d'un montant total de US\$ 1,028,944 a été répartie comme suit :

À la signature du contrat	US\$ 50,000
Acquittement de crédit sur marge pour	295,303
Montant en espèces	50,000
La balance restante à payer en six versements (voir note 17)	<u>633,641</u>
	US\$ <u>1,028,944</u>

- ii) En date du 30 septembre 2023, PROFIN S.A. a également fait l'acquisition directement de CIC de 16 actions de classe 1 pour une valeur négociée de US\$ 791,373 équivalant à G 106,248,208 et de 1,697 actions de classe B pour une valeur négociée de US\$ 287,879 équivalent à G 38,650,098, en compensation d'obligations en dollars dont la contrepartie à la date de la transaction était de G 59,342,079, de comptes à recevoir de G 65,809,054 et des comptes à payer pour la différence de G 19,747,173.
- iii) Les actions de classe 1 représentent 32% de cette classe d'actions et jouissent d'un dividende spécial variable calculé au terme de chaque exercice en pourcentage du résultat net annuel.
- iv) Les valeurs des actions ainsi acquises, ont été réévaluées à la juste valeur en date du 30 septembre 2023 à partir des valeurs déterminées dans le rapport de valorisation de la firme étrangère PSK- Capital en date du 12 octobre 2023. Ce rapport est préparé en accord avec les normes régissant les services de valorisation. Ceci a résulté en une plus-value non réalisée de G 51,457,849 (**note 25**). L'impôt de G 15,437,355 sur cette plus-value non réalisée a été reportée au niveau fiscal (**note 31**).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

6) PLACEMENTS (SUITE)

Les obligations dans les sociétés locales sont comme suit :

	2023	2022
PLACEMENTS DÉTENUS PAR PROFIN :		
Obligations en dollars US de SOFIHDES (a) :		
Montant	G <u>65,517,953</u>	<u>57,439,894</u>
Taux d'intérêts	0.75%	0.75%
Échéance	30 septembre 2024	30 septembre 2024
Montant	G <u>33,564,525</u>	<u>29,426,175</u>
Taux d'intérêts	1.00%	1.00%
Échéance	30 septembre 2025	30 septembre 2025
Intérêts à recevoir	<u>208,458</u>	<u>108,585</u>
Total obligations Sofihdes	G 99,290,936	86,974,654
Obligations en dollars US de Caribbean Investor Capital (CIC) (note 32)		
Montant	G <u>-</u>	<u>39,871,623</u>
Taux d'intérêts	-	7.50%
Échéance	G <u>-</u>	<u>31 mai 2027</u>
Total obligations CIC	<u>-</u>	<u>39,871,623</u>
Obligations en dollars US de Société Immobilière et Financière (SIF) (b) :		
Montant	G <u>-</u>	<u>65,573,288</u>
Échéance	-	17 février 2029
Taux d'intérêts	-	6.50%
Intérêts à recevoir	<u>-</u>	<u>1,069,982</u>
Total obligations SIF	G -	66,643,270
Total obligations dans les sociétés locales	G 99,290,936	193,489,547

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(6) PLACEMENTS (SUITE)

- (a) Conformément à la Loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, les placements en obligations SOFIHDES sont déductibles, à leur émission, de l'impôt sur le revenu. Pour l'exercice terminé au 30 septembre 2022, l'effet de ces exonérations totalise G 8,827,853 en 2022 pour le placement détenu par ProFin, S.A. et G 7,062,282 pour le placement détenu par NAOS, S.A. qui n'est plus présenté au bilan au 30 septembre 2022 (**note 31**).
- (b) Les obligations de la Société Immobilière et Financière, S.A. (SIF) sont des obligations subordonnées cessibles, transférables et couponnables émises en dollars américains. Les intérêts sur ces obligations sont payables trimestriellement.

Les dépôts à termes dans les banques locales sont comme suit :

		2023	2022
Dépôts à terme en dollars :			
Montant	G	53,703,240	-
Taux d'intérêts		1%	-
Échéance		Novembre 2023	
Intérêts à recevoir		<u>439,927</u>	-
	G	<u>54,143,167</u>	-
Dépôts à terme en gourdes :			
Montant	G	40,000,000	-
Taux d'intérêts		2%	-
Échéance		Février 2024	
Intérêts à recevoir		<u>477,809</u>	-
	G	<u>40,477,809</u>	-
Total dépôts à terme	G	94,620,976	-

Ces dépôts à terme sont donnés en garantie des découverts bancaires (**note 16**).

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(7) PRÊTS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES, NET

Aux 30 septembre, les prêts aux entreprises associées, net sont comme suit :

		2023	2022
Prêts en dollars			
NAOS, S.A.	G	4,506,622	279,430,453
PROCROISSANCE, S.A.		<u>41,089,270</u>	<u>85,300,245</u>
	G	<u>45,595,892</u>	<u>364,730,698</u>
Intérêts à recevoir en dollars			
NAOS, S.A.	G	43,084	1,160,487
PROCROISSANCE, S.A.		<u>727,696</u>	<u>4,049,309</u>
	G	<u>770,780</u>	<u>5,209,796</u>
TOTAL PRÊTS EN DOLLARS	G	46,366,672	369,940,494
Prêts en gourdes			
PROCROISSANCE, S.A.	G	3,209,806	3,209,846
Intérêts à recevoir en gourdes			
PROCROISSANCE, S.A.	G	87,456	319,856
TOTAL PRÊTS EN GOURDES	G	3,297,262	3,529,702
TOTAL PRÊTS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES	G	49,663,934	373,470,196
Provision pour pertes de crédit attendues		(765,309)	(3,736,100)
TOTAL PRÊTS AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES, NET (note 32)	G	48,898,625	369,734,096

Les prêts en dollars sont des lignes de crédit qui portent un taux d'intérêts de 6.5% à hauteur de US\$ 2 millions, et de 8.5% pour tout excédent. Ils ne sont pas garantis.

Les prêts en gourdes sont des lignes de crédit qui portent un taux d'intérêt de 6.5%. Ils ne sont pas garantis.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts aux entreprises associées a évolué comme suit :

		2023	2022
Solde au début de l'exercice	G	(3,736,100)	-
Récupération (dotation) (note 30)		3,327,860	(3,736,100)
Effet de change		(357,069)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	(765,309)	(3,736,100)

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(8) AVANCES ET PRÊTS, NET

Aux 30 septembre, les avances et prêts, net sont en dollars et comme suit :

		2023	2022
Avances, net	G	359,093,109	321,181,463
Prêts, net		267,844,909	47,159,276
AVANCES ET PRÊTS, NET	G	626,938,018	368,340,739

Les avances sont accordées à des tiers qui détiennent des placements à travers ProFin, S.A. et qui ne souhaitent pas les liquider avant maturité. Ces avances sont à court terme et sont garanties par les portefeuilles de placements détenus par ces clients.

Aux 30 septembre, les avances, net sont comme suit:

		2023	2022
Avances			
En dollars US	G	364,971,750	321,216,437
Intérêts à recevoir		295,259	-
Intérêts différés		<u>(2,546,697)</u>	<u>(34,974)</u>
TOTAL AVANCES	G	362,720,312	321,181,463
Provision pour pertes de crédit attendues	G	(3,627,203)	-
TOTAL AVANCES, NET	G	359,093,109	321,181,463

La provision pour pertes de crédit attendues sur les avances a ainsi évolué :

		2023	2022
Solde au début de l'exercice	G	-	-
Dotation de l'exercice (note 30)		(3,627,203)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	(3,627,203)	-

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(8) AVANCES ET PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre 2023 et 2022, les avances en dollars portent des taux d'intérêts qui varient entre 6.50% et 15.50%.

Les avances à des partis apparentés et leurs sociétés apparentées totalisent respectivement G 249,986,532 et G 260,680,520 aux 30 septembre 2023 et 2022.

Aux 30 septembre, les prêts, net sont comme suit :

		2023	2022
Prêts (a)	G	268,516,200	58,852,350
Intérêts à recevoir		<u>25,932,044</u>	<u>77,396</u>
		294,448,244	58,929,746
Provision pour pertes de crédit attendues		<u>(26,603,335)</u>	<u>(11,770,470)</u>
	G	267,844,909	47,159,276

(a) Il s'agit d'un prêt convertible en dollars pour une valeur de \$ 2,500,000 dont \$ 500,000 avaient été décaissés au 30 septembre 2022 et \$ 1,500,000 au cours de l'exercice 2023, pour porter le solde à \$ 2,000,000 au 30 septembre 2023. Ce prêt portant intérêts à 12.0% était d'une durée de 90 jours renouvelable pour une période similaire par tacite reconduction. À l'échéance, ce prêt devait être converti en actions ordinaires dans cette société à vocation agro-industrielle.

En fonction de certaines contraintes liées à la conjoncture, ce projet n'a pu aboutir comme prévu. Selon le procès verbal, en date du 6 janvier 2024, les partis sont arrivés à un accord pour les remboursements de ce prêt et des intérêts dus par le biais d'une dation conditionnelle. La juste valeur de la propriété reçue en dation a été déterminée à partir d'une évaluation d'un expert indépendant, ajustée pour un pourcentage d'escompte qui prend en considération la localisation de ce bien, les risques qui y sont liés et les modalités de la dation conditionnelle. La provision pour pertes de crédit attendue constituée sur ce prêt au 30 septembre 2023 reflète la moins-value éventuelle sur cet actif.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts a ainsi évolué :

		2023	2022
Solde au début de l'exercice	G	(11,770,470)	-
Récupération (dotation) de l'exercice (note 30)		(13,177,525)	(11,770,470)
Effet de change		(1,655,340)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	(26,603,335)	(11,770,470)

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(9) COMPTES À RECEVOIR - SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Aux 30 septembre, les comptes à recevoir – sociétés apparentées sont comme suit :

		2023	2022
Comptes à recevoir CIC :			
Ventes d'actions privilégiées de ProCroissance, S.A. (note 12)	G	68,958	7,297,691
Intérêts à recevoir		1,270,488	140,860
Avance PER – Plan épargne-retraite		-	112,997
Autres		<u>1,371,958</u>	<u>3,869,375</u>
	G	<u>2,711,404</u>	<u>11,420,923</u>
Comptes à recevoir ProCroissance, S.A. :			
Avance PER – Plan épargne-retraite	G	-	10,688,058
Gouvernance		-	10,006,282
Transfert d'immobilisations		-	5,443,100
Autres		<u>6,705,113</u>	<u>2,036,483</u>
	G	<u>6,705,113</u>	<u>28,173,923</u>
Comptes à recevoir NAOS, S.A. :			
Avance PER - Plan épargne-retraite	G	-	1,306,522
Frais de gestion – Fonds gérés		2,614,165	1,744,697
Avance pour le logiciel informatique		<u>12,893,074</u>	<u>-</u>
	G	<u>15,507,239</u>	<u>3,051,219</u>
Comptes à recevoir – CVC :			
Avance PER – Plan épargne-retraite		-	543,795
TOTAL COMPTES À RECEVOIR- SOCIÉTÉS APPARENTÉES (NOTE 32)	G	24,923,756	43,189,860

Les comptes à recevoir - sociétés apparentées sont à court terme et la Direction n'a pas jugé nécessaire d'établir une provision pour pertes de crédit attendues.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(10) COMPTES À RECEVOIR, NET

Aux 30 septembre, les comptes à recevoir, net sont comme suit:

		2023	2022
Comptes à recevoir - SIF liés aux obligations émises (a)	G	11,875,670	-
Comptes à recevoir – clients (b)		5,464,996	87,285,745
Commissions à recevoir – gestion de portefeuilles		3,566,511	3,699,891
Primes de succès à recevoir – clients		1,350,720	5,448,193
Comptes à recevoir - employés		1,305,355	7,454,877
Comptes à recevoir pour ventes d'actions NAOS, S.A.		-	82,465,705
Avances au plan d'épargne-retraite (c)		-	3,197,802
Comptes à recevoir BRH		2,123,309	115,402,695
TOTAL COMPTES À RECEVOIR	G	25,686,561	304,954,908
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,074,310)	(1,895,522)
TOTAL COMPTES À RECEVOIR, NET	G	24,612,251	303,059,386

(a) Ces comptes à recevoir liés aux obligations SIF, ont été remboursés à ProFin S.A. le 26 décembre 2023.

(b) Les comptes à recevoir des clients ne portent pas d'intérêts et constituent des avances arrivées à maturité et qui doivent être régularisées à court terme. Ces comptes à recevoir avec des partis apparentés totalisent G 1,408,622 et G 8,666,815 au 30 septembre 2023 et 2022 respectivement.

(c) En date du 30 septembre 2022 par résolution du Conseil, ProFin, S.A. avait avancé à ses cadres le montant des contributions au Fonds de retraite pour les 12 prochains mois. La contribution correspondante de l'employeur de G 2,309,366 (note 11) avait été enregistrée comme frais payés d'avance et la contrepartie des contributions employeur et employés de G 9,207,062 avait été enregistrée comme contribution au Fonds de retraite.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les comptes à recevoir a évolué comme suit:

		2023	2022
Solde au début de l'exercice	G	(1,895,522)	(160,479)
Récupération (dotation) aux pertes de crédit (note 30)		2,911,485	(1,735,043)
Effet de change		(2,090,273)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	(1,074,310)	(1,895,522)

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(11) AUTRES ACTIFS

Aux 30 septembre, les autres actifs sont comme suit :

		2023	2022
Avantage fiscal (note 31)	G	78,032,279	6,807,850
Acomptes provisionnels		28,880,244	25,478,509
Frais payés d'avance		3,783,565	2,461,072
Avance au Fonds de retraite (note 10)		-	2,309,366
Autres		5,010,250	10,250
TOTAL AUTRES ACTIFS	G	115,706,338	37,067,047

(12) TITRES DE PARTICIPATION - ENTREPRISES ASSOCIÉES

Aux 30 septembre, les titres de participation dans les entreprises associées, NAOS, S.A. et ProCroissance, S.A., sont comme suit (note 32):

		2023	2022
NAOS, S.A. 39.60% en 2023 et 39.50% en 2022			
992,156 actions ordinaires en 2023 et 987,200 en 2022	G	54,195,579	49,360,000
Quote-part nette des bénéficiaires non répartis		45,805,307	22,252,833
Réévaluation suite à la cession de contrôle (note 25 a)		656,949,128	656,949,128
Total - titres de participation NAOS, S.A.	G	756,950,014	728,561,961
PROCROISSANCE, S.A. 35.00%			
350 actions ordinaires de classe A d'une valeur nominale de G 1,000		350,000	350,000
Quote-part des pertes cumulées		(18,344,987)	(5,029,680)
		(17,994,987)	(4,679,680)
43,400 actions privilégiées d'une valeur nominale de G 1,000 (a)		43,400,000	43,400,000
Total - titres de participation ProCroissance, S.A.		25,405,013	38,720,320
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION - ENTREPRISES ASSOCIÉES (NOTE 32)	G	782,355,027	767,282,281

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(12) TITRES DE PARTICIPATION - ENTREPRISES ASSOCIÉES (SUITE)

- (a) Les actions privilégiées ont été souscrites en dollars pour un montant de \$ 496,000 en compensation d'un montant de dette équivalent au 30 septembre 2021. Au cours de l'exercice 2022, 6,200 de ces actions pour un montant de \$ 62,000 ont été cédées à CIC équivalent à G 7,297,691 (**note 9**).

Ces actions sont assorties d'un dividende cumulatif de 15% payable annuellement. Ces actions sont assorties d'une période de réserve de cinq ans et sont rachetables ou convertibles en actions de classe B à la discrétion du Conseil d'Administration de ProFin, S.A.

Les dividendes cumulatifs non reçus de ProCroissance totalisaient G 18,416,855 et G 8,483,566 aux 30 septembre 2023 et 2022.

Au cours des exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022, les gains réalisés sur les ventes d'actions détenues dans ces entreprises associées sont comme suit :

	2023	2022
NAOS, S.A.		
Gain sur vente de 22.6% de participation en 2022 (note 25b)	G -	403,912,895
PROCROISSANCE, S.A.		
Gain sur vente de 5% d'actions en 2022 à CIC (note 25b)	-	12,277,845
Total du gain réalisé sur ventes d'actions	G -	416,190,740

Au cours de l'exercice 2022, tel que décrit à la **note 3a**, à la date de déconsolidation, les actions détenues dans NAOS, S.A. ont été réévaluées à la juste valeur, ce qui a résulté en une plus-value non réalisée de G 656,949,128. L'impôt reporté relatif à cette plus-value non réalisée totalise G 197,084,738 (**note 31**).

La quote-part nette des résultats **pour l'exercice 2023** est comme suit :

	2023
NAOS, S.A.	G 23,552,474
PROCROISSANCE, S.A.	(13,315,307)
Total	G 10,237,167

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(12) TITRES DE PARTICIPATION - ENTREPRISES ASSOCIÉES (SUITE)

Les quotes-parts nettes des résultats des entreprises associées à partir de la date de perte de contrôle **pour l'exercice 2022** sont comme suit:

		Quote-part du profit de l'exercice	Quote-part des résultats éliminés jusqu'à la date de déconsolidation	Date de déconsolidation (cession de contrôle)	Quote-part nette de profit enregistrée à partir de la date de cession de contrôle
NAOS, S.A.	G	38,062,468	(38,062,468)	30 septembre	-
PROCROISSANCE, S.A.		<u>250,333</u>	<u>7,833,420</u>	30 juin	<u>8,083,753</u>
	G	38,312,801	(30,229,048)		8,083,753

Les résultats et l'actif net de ces sociétés se résument comme suit :

		2023	2022
NAOS, S.A.			
Total actif	G	<u>1,190,034,902</u>	<u>895,007,535</u>
Total passif		<u>921,668,992</u>	<u>686,117,570</u>
Actif net		<u>268,365,910</u>	<u>208,889,965</u>
Résultat net de l'exercice	G	<u>59,475,945</u>	<u>67,703,343</u>
ProCroissance, S.A.			
Total actif	G	<u>258,503,477</u>	<u>350,672,724</u>
Total passif		<u>197,097,871</u>	<u>259,296,675</u>
Actif net		<u>61,405,606</u>	<u>91,376,049</u>
Résultat net de l'exercice	G	<u>(38,043,736)</u>	<u>3,512,885</u>

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(13) ACHALANDAGE

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit :

		2023	2022
Achalandage - ProFin Entreprise Individuelle (a)	G	29,014,340	29,014,340

(a) Tel que documenté dans l'accord de cession daté du 1er août 2015, la Société a procédé à l'acquisition du fonds de commerce de ProFin Entreprise Individuelle pour un prix de US\$ 500,000. L'excédent du prix d'acquisition total de G 27,608,707 plus l'actif net ajusté négatif de (G 1,405,633), soit G 29,014,340, a été comptabilisé comme achalandage.

L'achalandage n'est pas amorti comptablement selon les principes décrits à la **note 3i** mais est évalué pour perte de valeur chaque année. Il est cependant amorti pour fins fiscales à un taux de 5% tel que permis par le décret de l'impôt sur le revenu. L'avantage fiscal résultant de l'amortissement de l'exercice est de G 435,215 en 2023 et G 437,180 en 2022 respectivement (**note 3i**).

Au 30 septembre 2023, le solde de l'achalandage, net de l'amortissement fiscal, est comme suit:

	Achalandage coût initial	Amortissement fiscal cumulé 30/9/2022	Amortissement fiscal de l'exercice	Amortissement fiscal cumulé 30/9/2023	Achalandage, net de l'amortissement fiscal
G	29,014,340	(10,431,196)	(1,450,717)	(11,881,913)	17,132,427

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(14) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût	Solde au 30/09/22	Acquisitions	Solde au 30/09/23
Améliorations locatives	G 4,180,137	-	4,180,137
Équipements de bureau	<u>369,442</u>	<u>-</u>	<u>369,442</u>
	G 4,549,579	-	4,549,579

L'amortissement cumulé a ainsi évolué :

Amortissement cumulé	Solde au 30/09/22	Amortissement	Solde au 30/09/23
Améliorations locatives	G 4,180,137	-	4,180,137
Équipements de bureau	<u>369,442</u>	<u>-</u>	<u>369,442</u>
	G 4,549,579	-	4,549,579
	G -		-

(15) ACTIF INCOPOREL, NET

L'actif incorporel inclut les coûts investis pour l'acquisition du logiciel informatique. Ce poste a ainsi évolué:

	2023	2022
Logiciel informatique en utilisation net	G 2,132,978	4,305,205
Logiciel en cours – additions de l'exercice	<u>12,853,659</u>	<u>-</u>
	G 14,986,637	4,305,205

COÛT DU LOGICIEL EN UTILISATION

	2023	2022
Solde au début de l'exercice	G 15,205,585	15,919,203
Transfert à ProCroissance, S.A.	<u>-</u>	<u>(713,618)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 15,205,585	15,205,585

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(15) ACTIF INCOPOREL, NET (SUITE)

L'amortissement cumulé sur cet actif incorporel a ainsi évolué:

AMORTISSEMENT CUMULÉ LOGICIEL EN UTILISATION

		2023	2022
Solde au début de l'exercice	G	10,900,380	8,845,460
Amortissement de l'exercice		2,172,227	2,172,227
Transfert à ProCroissance, S.A.		-	(117,307)
Solde à la fin de l'exercice		13,072,607	10,900,380
LOGICIEL EN UTILISATION NET	G	2,132,978	4,305,205

(16) DÉCOUVERTS BANCAIRES

Au 30 septembre, les découverts avec des banques locales se présentent comme suit :

		2023	2022
Découvert en dollars US au taux de 12%	G	123,463,322	-
Découvert en gourdes au taux de 14%		95,987,397	-
TOTAL DÉCOUVERTS BANCAIRES	G	219,450,719	-

Ces lignes de crédit sont garanties par des dépôts à terme de \$ 400,000 et de G 40,000,000, détenus dans des banques locales (**note 6**).

(17) MONTANTS DUS SUR ACQUISITIONS D' ACTIONS

Au 30 septembre 2023, les montants dus sur acquisitions d'actions tel que reflété à la **note 6i**, sont reflétés à la valeur actualisée comme suit :

		Dollars		Contrepartie en gourdes
Montants dus	US\$	733,641	G	98,497,259
Escompte à un taux de 8%		(68,890)		(9,249,163)
	US\$	664,751	G	89,248,096
Montant à court terme		(300,000)		(40,277,430)
Montant à long terme	US\$	364,751	G	48,970,666

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(17) MONTANTS DUS SUR ACQUISITIONS D' ACTIONS (SUITE)

En cas de non-paiement dépassant 15 jours des dates d'échéances, une pénalité de retard équivalant à un taux de 15% sera appliquée sur le montant à payer à la date en question.

Le montant à payer sera réparti selon le calendrier suivant :

À la signature (a)	US\$	<u>50,000</u>
15 décembre 2023	US\$	50,000
31 mars 2024	US\$	100,000
30 septembre 2024	US\$	100,000
31 mars 2025	US\$	150,000
30 septembre 2025	US\$	<u>283,641</u>
	US\$	<u>683,641</u>

(a) La portion de US\$ 50,000 due à la signature a été versée le 16 octobre 2023.

L'impôt de G 2,774,749 sur le revenu financier (escompte) de G 9,249,163 a été reporté (note 31).

(18) FONDS REÇUS - SERVICES DE PLACEMENTS

Ce compte comprend des fonds reçus en dollars et gourdes de clients et qui sont en attente d'affectation dans les produits financiers. Ils sont comme suit :

		2023	2022
Fonds reçus en dollars	G	314,080,326	231,430,380
Fonds reçus en gourdes		127,296,256	221,240,983
	G	441,376,582	452,671,363

Ces fonds ne génèrent pas d'intérêts. Des montants de \$ 179,412 équivalant à G 24,087,514 et G 70,223 au 30 septembre 2023 et \$ 14,477 équivalant à G 1,704,031 au 30 septembre 2022 concernent des sociétés apparentées (note 32).

(19) OBLIGATIONS À PAYER

Le 1er septembre 2019, PROFIN, S.A. a procédé à l'émission d'obligations en dollars US, comme autorisé par l'Assemblée Générale, avec des dates de maturité allant de 12 à 36 mois.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(19) OBLIGATIONS À PAYER (SUITE)

Aux 30 septembre, les obligations à payer en dollars US sont comme suit:

		2023	2022
Obligations à payer - 12 mois	G	91,564,024	465,522,089
Obligations à payer - 24 mois		101,230,607	184,207,856
Obligations à payer - 36 mois		158,558,816	181,029,829
		351,353,447	830,759,774
Intérêts à payer sur obligations		1,431,219	2,802,487
TOTAL OBLIGATIONS À PAYER	G	352,784,666	833,562,261
Portion à court terme		(243,095,798)	(664,656,015)
Portion à long terme	G	109,688,868	168,906,246

Les intérêts, payables trimestriellement, sont capitalisés dans les obligations à payer et les taux d'intérêts sur ces obligations varient entre 4.00% et 5.50% en fonction de la maturité et des montants.

Les obligations émises à des parties apparentées totalisent un montant de G 1,412,457 et un montant nul (**note 32**) aux 30 septembre 2023 et 2022.

(20) COMPTES À PAYER - SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Aux 30 septembre, les comptes à payer – sociétés apparentées comprennent:

		2023	2022
Comptes à payer - ProCroissance, S.A. :			
Services conseils	G	4,867,784	15,849,202
Coûts partagés		24,266,625	10,343,226
Dépenses d'opérations		-	11,032,932
Impôts à payer		-	6,721,641
Autres		1,214,436	257,531
	G	30,348,845	44,204,532
Comptes à payer Fondation	G	-	30,441,178
Comptes à payer - NAOS, S.A. :			
Fonds non encore placés	G	896,653	-
Impôts à payer – NAOS, S.A.		-	11,734,664
	G	896,653	11,734,664
Comptes à payer – CIC, S.A.	G	19,714,133	-
Comptes à payer - CVC	G	86,301	-
TOTAL COMPTES À PAYER - SOCIÉTÉS APPARENTÉES (NOTE 32)	G	51,045,932	86,380,374

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(21) EMPRUNTS NAOS, S.A.

Aux 30 septembre les emprunts NAOS, S.A. sont des avances de trésorerie en dollars à court terme et sont comme suit :

		2023	2022
Emprunts court terme	G	495,217,877	-
Taux d'intérêts		7.5%	-
Échéance		Mai – Juin 2024	-
Intérêts à payer		12,081,322	-
TOTAL EMPRUNT NAOS (NOTE 32)	G	507,299,199	-

(22) AUTRES PASSIFS

Aux 30 septembre, les autres passifs comprennent les éléments suivants:

		2023	2022
Obligations à remiser à BRH	G	271,789,288	1,213,553,888
Impôts reportés (note 31)		218,961,025	199,509,864
Taxes à payer		10,154,060	12,905,021
Honoraires professionnels à payer		9,539,782	8,739,587
Frais de Haute Gouvernance à payer		4,497,647	7,071,248
Salaires et boni à payer		4,365,436	5,271,338
Dividendes à payer		2,058,856	1,805,009
Autres		301,012	2,433,252
TOTAL AUTRES PASSIFS	G	521,667,106	1,451,289,207

(23) CAPITAL-ACTIONS

Jusqu'au 30 septembre 2021, tel que publié dans Le Moniteur no. 158 du 7 septembre 2018, le capital social autorisé de la Société était fixé à G 100,000,000 composé de 100,000 actions d'une valeur nominale de G 1,000 chacune comme suit:

- 50,000 actions ordinaires de classe A, incluant les 100 actions du capital social initial, disposant de deux droits de vote chacune
- 50,000 actions ordinaires de classe B disposant d'un droit de vote chacune.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(23) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

En date du 27 juin 2022, l'Assemblée Extraordinaire des Actionnaires a approuvé :

- Un fractionnement des actions ordinaires de classe A et B qui, tout en gardant leurs mêmes caractéristiques, sont converties respectivement à 2,000,000 actions de classe A et 2,000,000 actions de classe B, d'une **valeur nominale de G 25** chacune.
- Une augmentation de capital de l'ordre de G 100 millions par le biais de l'émission de 4,000,000 actions privilégiées de classe C d'une **valeur nominale de G 25** chacune.

Aux 30 septembre, le capital libéré était comme suit :

	2023	2022
Capital autorisé:		
<i>Actions ordinaires :</i>		
2,000,000 actions de classe A	G 50,000,000	50,000,000
2,000,000 actions de classe B	<u>50,000,000</u>	<u>50,000,000</u>
	100,000,000	100,000,000
<i>Actions privilégiées:</i>		
4,000,000 actions de classe C	100,000,000	100,000,000
Total capital autorisé	G 200,000,000	200,000,000
Capital non libéré:		
<i>Actions privilégiées:</i>		
3,540,447 actions en 2023 et 3,730,016 actions de classe C en 2022	G 88,511,175	93,250,400
Capital libéré:		
<i>Actions ordinaires :</i>		
2,000,000 actions de classe A	G 50,000,000	50,000,000
2,000,000 actions de classe B	<u>50,000,000</u>	<u>50,000,000</u>
Total actions ordinaires	G 100,000,000	100,000,000
<i>Actions privilégiées:</i>		
459,553 actions en 2023 et 269,984 actions en 2022 classe C	11,488,825	6,749,600
Total capital libéré	G 111,488,825	106,749,600
<i>Actions de trésorerie</i>		
93,360 actions en 2023 et 40,000 actions en 2022 de classe B	G (2,334,000)	(1,000,000)

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(23) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Les actions privilégiées ont une période de réserve de 5 ans. Au terme de cette période, le Conseil procèdera au rachat des actions ou à l'extension de la période pour une durée additionnelle maximale de 5 ans. Ces actions bénéficient d'un dividende fixe prioritaire trimestriel payable selon les termes approuvés par le Conseil d'Administration au moment de l'émission à un taux annuel de 6.25% jusqu'en 2023, et, par la suite, à un taux variable, en appliquant le mode de calcul des rendements, qui ne sera être inférieur à 5.00%. Les dividendes sur les actions privilégiées sont payables trimestriellement.

Au cours de l'exercice 2023, ProFin a lancé un programme d'échange d'actions ordinaires en contrepartie d'actions privilégiées selon un ratio de 1 :1.5 au prix unitaire de \$ 7.50 l'action selon les caractéristiques des actions privilégiées série 5.00. Le Conseil d'Administration a approuvé l'échange de 20,040 actions de classe A reçues de Caribbean Investor Capital (CIC, S.A.) contre émission de 13,360 actions privilégiées.

Certains actionnaires ont également réinvesti les dividendes reçus en actions privilégiées.

(24) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

ProFin, S.A. ayant cédé le contrôle sur ces filiales qui sont maintenant des entreprises associées, la participation minoritaire a été renversée, au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2022, cette participation minoritaire a évolué comme suit :

		2023	2022
NAOS, S.A. 37.87% en 2021			
Solde au début de l'exercice	G	-	53,467,374
Participation dans les pertes de l'exercice 2022		-	29,640,875
Renversement - déconsolidation		-	<u>(83,108,249)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>-</u>	<u>-</u>
PROCROISSANCE, S.A. 50% en 2021			
Solde au début de l'exercice		-	(8,961,492)
Participation dans les pertes jusqu'au 30 juin 2022, date de déconsolidation		-	(11,098,618)
Renversement - déconsolidation		-	<u>20,060,110</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL PARTICIPATION MINORITAIRE	G	<u>-</u>	<u>-</u>

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(24) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

Les opérations des filiales jusqu'à la date de cession de contrôle se résument comme suit :

		2023	2022
NAOS, S.A. (1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022)			
Total actif	G	-	895,007,535
Total passif		-	686,117,570
Résultat net de l'exercice		-	67,703,343
Actif net	G	-	208,889,965
PROCROISSANCE, S.A. (1^{er} octobre 2021 au 30 juin 2022)			
Total actif	G	-	242,008,178
Total passif		-	229,914,714
Résultat net de l'exercice		-	(19,583,551)
Actif net	G	-	12,093,464

(25) REVENUS

Les revenus de l'exercice sont comme suit :

		2023	2022
Services de trésorerie (a) et (b)	G	128,724,523	1,244,746,162
Services financiers		73,464,110	99,897,539
Services de placements		35,483,928	110,459,864
Services de change		13,343,342	17,756,726
TOTAL REVENUS	G	251,015,903	1,472,860,291

(a) Pour les exercices terminés les 30 septembre 2023 et 2022, les revenus sur services de trésorerie incluent **des plus-values non réalisées** comme suit :

		2023	2022
Plus-value sur instrument de capitaux propres détenus par ProFin, S.A. (note 6 iv)	G	51,457,849	-
Plus-value sur titres de participation-entreprises associées NAOS, S.A. détenue par ProFin en raison de la déconsolidation au 30 septembre 2022 (note 12)		-	656,949,128
Plus-value sur instruments de capitaux propres détenus par NAOS, S.A. (note 6 iii)		-	130,832,601
TOTAL PLUS-VALUE NON RÉALISÉE (NOTE 32)	G	51,457,849	787,781,729

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(25) REVENUS (SUITE)

(b) Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2022, les services de trésorerie incluent également des gains de G 403,912,895 (**note 12**) réalisés sur les cessions d'actions de NAOS, S.A. à des tierces parties ainsi que des gains sur les ventes d'actions de ProCroissance à CIC totalisant G 12,277,845 (**note 12**). Les gains réalisés avec des parties apparentées totalisent G 146,836,220 (**note 32**) pour cet exercice.

Les autres revenus réalisés avec des parties apparentées sont reportés à la **note 32**.

(26) DÉPENSES OPÉRATIONNELLES

Les dépenses opérationnelles sont comme suit :

		2023	2022
Intérêts - obligations	G	29,529,732	45,228,432
Dépenses d'intérêts emprunts NAOS, S.A.		15,100,316	-
Autres charges de trésorerie		9,485,910	1,030,845
Autres dépenses d'intérêts		9,844,822	-
TOTAL DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	G	63,960,780	46,259,277

(27) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit :

		2023	2022
Salaires	G	61,228,178	45,216,906
Autres avantages sociaux		43,682,712	33,523,107
Restitution des actions du Directeur Général (a)		(27,064,553)	-
Boni		8,967,331	6,497,237
Fonds de retraite - ONA		3,673,691	2,713,015
Primes de performance		3,131,103	60,790,474
Taxes		2,410,135	2,679,455
Assurances		1,594,753	1,417,325
Compensation en actions		-	6,339,104
Autres		6,877,012	2,322,118
TOTAL SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL	G	104,500,362	161,498,741

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(27) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL (SUITE)

(a) Dans un accord en date du 13 juin 2023, en conformité avec l'offre conclue avec lui à son recrutement comme Directeur Général de ProFin, ce dernier a rétrocédé 833 actions du lot de 1500 actions préalablement accordées étant donné que ces actions ne lui sont pas définitivement acquises par rapport au terme de son contrat.

Notons que, suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2022, chaque action ordinaire antérieure était convertie en 40 actions ordinaires portant ainsi le total des actions rétrocédés à 33,320.

Cette rétrocession d'actions comptabilisée à la juste valeur n'est pas imposable (**note 31**) avec un effet d'impôts de G 8,119,366.

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2022, conformément à la décision du Conseil d'Administration de NAOS, S.A., un total de 8,000 actions totalisant G 6,339,104 avait été octroyé à des cadres. L'effet de l'impôt sur cette dépense totalise G 1,901,731 (**note 31**).

(28) COÛTS PARTAGÉS

Les dépenses de fonctionnement sont centralisées au niveau de ProCroissance, S.A. et réallouées comme suit :

Les coûts partagés et les taux d'allocation pour les exercices 2023 et 2022 sont comme suit :

	Dépenses de fonctionnement	Dépenses de Haute Gouvernance	Coûts partagés, brut 2023	Coûts partagés, brut 2022
ProFin, S.A.	45.00%	37.50%	234,592,205	173,845,110
NAOS, S.A. consolidé jusqu'au 30 septembre 2022	15.00%	10.00%	-	54,749,661
ProCroissance, S.A. – jusqu'au 30 juin 2022	10.00%	15.00%	-	32,244,129
Total ProFin S.A.	70.00%	62.50%	234,592,205	260,838,900
Entreprises associées :				
ProCroissance 2023 et de juillet à septembre 2022			62,761,009	14,918,008
NAOS - 2023			74,211,378	-
Total consolidé et entreprise associée			371,564,592	275,756,908
Autres sociétés:				
Caribbean Investor Capital, S.A.	18.00%	37.50%	129,711,135	96,326,424
ProCapital Limited	7.00%	0%	27,191,385	19,578,919
ProCapital International Limited	3.00%	0%	11,653,454	8,390,965
Caribbean Venture Capital, S.A.	2.00%	0%	7,768,967	5,593,977
	100%	100%	547,889,533	407,647,193

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(28) COÛTS PARTAGÉS (SUITE)

Les coûts partagés pour l'exercice terminé au 30 septembre 2023 se présentent comme suit :

		Coûts partagés, brut	Allocations aux autres sociétés	Coûts partagés allouables à ProFin	Reclassification	Total coûts Partagés attribuables à ProFin
Dépenses de fonctionnement :						
Charges salariales	G	223,256,148	(122,790,881)	100,465,267	-	100,465,267
Frais de Comité de Gestion (note 32)		10,280,145	(5,654,080)	4,626,065	-	4,626,065
Honoraires professionnels		10,790,272	(5,934,650)	4,855,622	-	4,855,622
Frais informatiques		33,584,562	(18,471,509)	15,113,053	-	15,113,053
Frais financiers		3,477,924	(1,912,858)	1,565,066	-	1,565,066
Frais financiers - IFRS 16		6,999,360	(3,849,648)	3,149,712	-	3,149,712
Dépenses de bureau		25,742,564	(14,158,410)	11,584,154	-	11,584,154
Amortissement - IFRS 16		24,444,991	(13,444,745)	11,000,246	-	11,000,246
Amortissement – immobilisations		10,547,791	(5,801,285)	4,746,506	-	4,746,506
Amortissement - actif incorporel		233,492	(128,421)	105,071	-	105,071
Entretien et réparations		2,315,906	(1,273,748)	1,042,158	-	1,042,158
Loyers et entretiens		2,520,704	(1,386,387)	1,134,317	-	1,134,317
Organisation du bureau du Président		12,861,819	(7,074,000)	5,787,819	12,929,246	18,717,065
Investment team		2,933,890	(1,613,639)	1,320,251	6,361,669	7,681,920
Communication Groupe		<u>18,458,840</u>	<u>(10,152,362)</u>	<u>8,306,478</u>	<u>8,669,685</u>	<u>16,976,163</u>
Total dépenses de fonctionnement	G	<u>388,448,408</u>	<u>(213,646,623)</u>	<u>174,801,785</u>	<u>27,960,600</u>	<u>202,762,385</u>
Dépenses de Haute Gouvernance:						
Compensation (note 32)	G	53,706,366	(33,566,480)	20,139,886	-	20,139,886
Salaires et bénéfices		1,007,616	(629,760)	377,856	-	377,856
Sécurité		8,447,440	(5,279,650)	3,167,790	-	3,167,790
Assurances		724,322	(452,701)	271,621	-	271,621
Voyages		3,876,918	(2,423,074)	1,453,844	-	1,453,844
Jetons de présence (note 32)		7,068,566	(4,417,854)	2,650,712	-	2,650,712
Amortissement –immobilisations		9,799,497	(6,124,686)	3,674,811	-	3,674,811
Organisation du bureau du Président Groupe		34,477,989	(21,548,743)	12,929,246	(12,929,246)	-
Investment team		16,964,451	(10,602,782)	6,361,669	(6,361,669)	-
Communication groupe		23,119,160	(14,449,475)	8,669,685	(8,669,685)	-
Autres		<u>248,800</u>	<u>(155,500)</u>	<u>93,300</u>	<u>-</u>	<u>93,300</u>
Total dépenses de Haute Gouvernance	G	<u>159,441,125</u>	<u>(99,650,705)</u>	<u>59,790,420</u>	<u>(27,960,600)</u>	<u>31,829,820</u>
TOTAL COÛTS PARTAGÉS, NET	G	<u>547,889,533</u>	<u>(313,297,328)</u>	<u>234,592,205</u>	<u>-</u>	<u>234,592,205</u>

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(28) COÛTS PARTAGÉS (SUITE)

Les coûts partagés pour l'exercice terminé au 30 septembre 2022 sont comme suit :

		Coûts partagés, brut	Allocations aux autres sociétés	Coûts partagés allouables à ProFin
Dépenses de fonctionnement :				
Charges salariales	G	168,022,340	(55,188,763)	112,833,577
Frais de Comité de Gestion (note 32)		15,846,014	(6,338,406)	9,507,608
Honoraires professionnels		20,827,935	(6,535,924)	14,292,011
Frais informatiques		22,479,294	(7,477,634)	15,001,660
Dépenses de bureau		13,842,152	(4,581,745)	9,260,407
Frais financiers		4,378,413	(1,036,850)	3,341,563
Amortissement - IFRS 16		15,999,121	(6,399,648)	9,599,473
Amortissement - immobilisations		8,206,849	(1,559,841)	6,647,008
Frais financiers - IFRS 16		5,636,673	(2,254,669)	3,382,004
Entretien et réparations		1,295,645	(269,758)	1,025,887
Loyers et entretiens		1,900,150	(760,060)	1,140,090
Amortissement - actif incorporel		<u>1,264,253</u>	<u>(505,701)</u>	<u>758,552</u>
Total dépenses de fonctionnement	G	<u>279,698,839</u>	<u>(92,908,999)</u>	<u>186,789,840</u>
Dépenses de Haute Gouvernance:				
Compensation (note 32)	G	47,536,381	(13,072,505)	34,463,876
Salaires et bénéfices		39,131,713	(20,544,149)	18,587,564
Sécurité		7,058,753	(3,705,845)	3,352,908
Assurances		1,177,047	(617,950)	559,097
Communications		20,011,045	(10,505,799)	9,505,246
Voyages		130,362	(68,440)	61,922
Jetons de présence (note 32)		5,375,315	(2,822,040)	2,553,275
Amortissement - immobilisations		5,632,744	(1,567,694)	4,065,050
Autres		<u>1,894,993</u>	<u>(994,871)</u>	<u>900,122</u>
Total dépenses de Haute Gouvernance	G	<u>127,948,353</u>	<u>(53,899,293)</u>	<u>74,049,060</u>
TOTAL COÛTS PARTAGÉS, NET	G	<u>407,647,192</u>	<u>146,808,292</u>	<u>260,838,900</u>

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(29) AUTRES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les autres dépenses de fonctionnement sont comme suit :

		2023	2022
Dépenses de fonctionnement :			
Honoraires professionnels (a)	G	31,592,743	81,778,380
Jetons de présence (note 32)		9,330,506	15,636,953
Rétributions aux comités (note 32)		7,080,389	11,149,422
Abonnement - logiciel informatique		5,209,662	244,775
Publicité et promotion		2,531,637	4,447,830
Autres dépenses du Conseil d'Administration		-	7,979,056
Dons et gratifications (b)		-	33,308,839
Autres		4,563,772	16,733,419
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	G	60,308,709	171,278,674

(a) En 2022, les honoraires professionnels incluent un montant de G 29,097,060 qui, selon la résolution du Conseil d'Administration, a été octroyé à ProCroissance, S.A. pour l'ensemble des prestations de services ayant eu un impact significatif sur le développement de ProFin, S.A. incluant le développement et la mise en place d'un système Customer Relations; la migration de la comptabilité à un nouveau logiciel et les recherches pour une plateforme digitale.

(b) En 2022, les dons et gratifications incluent des dons de G 33,251,578 répartis ainsi : G 23,540,940 (US\$ 200,000) pour NAOS, S.A., et pour ProFin, S.A. un don de G 9,710,638 (US\$ 82,500).

(30) DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT

Les dotations aux pertes de crédit comptabilisées à l'état du résultat net sont comme suit :

		2023	2022
Prêts aux entreprises associées (note 7)	G	3,327,860	(3,736,100)
Avances (note 8)		(3,627,203)	-
Prêts (note 8)		(13,177,525)	(11,770,470)
Comptes à recevoir (note 10)		2,911,485	(1,735,043)
TOTAL DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT	G	(10,565,383)	(17,241,613)

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(31) AVANTAGE FISCAL (IMPÔTS SUR LE REVENU)

L'avantage fiscal (impôt sur le revenu) est calculé sur la base du revenu avant impôts sur le revenu et diffère des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

	2023	2022
Résultat avant avantage fiscal (impôts sur le revenu)	G (142,582,324)	803,110,327
Quote – part entreprise associée imposable sur base de dividendes (note 12)	(10,237,167)	(8,083,753)
Dividendes en espèces reçus par NAOS, S.A. imposables au taux de 20%	<u>-</u>	<u>(2,570,796)</u>
Résultat imposable	G (152,819,491)	<u>792,455,778</u>
Avantage fiscal (impôts sur le revenu) calculés en utilisant le taux statutaire - 30%	G 45,845,847	(237,736,733)
<i>Effet des éléments non considérés dans la base imposable:</i>		
Rétrocession d'actions (note 27)	8,119,366	-
Virement à la réserve légale (a)	-	11,429,149
Placements exonérés en obligations Sofihdes (note 6 a)	-	15,890,135
Actions données en compensation (note 27)	-	(1,901,731)
Écart entre la provision pour pertes de crédit attendues admises fiscalement et la provision comptable	(897,287)	(2,183,304)
Amortissement de l'achalandage (note 13)	435,215	437,180
Impôts sur dividendes quote – part entreprises associées	(2,047,433)	(2,425,126)
Impôts sur les dividendes en espèces reçus de NAOS	-	(513,112)
Autres	-	(3,930,916)
AVANTAGE FISCAL (IMPÔTS SUR LE REVENU)	G 51,455,708	<u>(220,934,458)</u>

(a) En 2022, le virement à la réserve légale est calculé sur la base des résultats individuels de ProFin, S.A. et de NAOS, S.A. et totalisait G 38,097,716.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(31) AVANTAGE FISCAL (IMPÔTS SUR LE REVENU) (SUITE)

Les pertes reportées et l'avantage fiscal y relatif sont comme suit :

Exercice	Note	Expiration	Pertes fiscales	Avantage fiscal (note 11)
2022		2027	22,692,833	6,807,850
2023		2028	237,414,761	71,224,429
			260,107,594	78,032,279

La dépense d'impôts de l'exercice comprend :

		2023	2022
Avantage fiscal (impôts sur le revenu courant)	G	<u>71,224,429</u>	<u>17,825,186</u>
Impôts sur frais légaux sur capital		<u>(317,560)</u>	<u>-</u>
Impôts reportés :			
Quote-part entreprise associée		(1,239,057)	(2,425,126)
Plus-value sur actions CIC		(15,437,355)	-
Plus-value non réalisée sur placement NAOS, S.A., détenu par ProFin, S.A. (note 12)		-	(197,084,738)
Plus-value non réalisée sur instruments capitaux propres détenu par NAOS, S.A. (note 6)		-	(39,249,780)
Revenu financier sur montants dus sur actions (note 17)		<u>(2,774,749)</u>	<u>-</u>
		(19,451,161)	(238,759,644)
	G	51,455,708	(220,934,458)

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(31) AVANTAGE FISCAL (IMPÔTS SUR LE REVENU) (SUITE)

L'impôt reporté a évolué comme suit :

	2023	2022
Impôts reportés sur plus-value non réalisée :		
Solde au début de l'exercice	G 197,084,738	19,625,848
Plus-value non réalisée instruments capitaux propres détenus par NAOS, S.A. (note 6 i)	-	39,249,780
Déconsolidation de NAOS, S.A.	-	(58,875,628)
Plus -value non réalisée des actions NAOS, S.A. détenues par ProFin, S.A. (note 12)	-	197,084,738
Plus-value sur actions CIC, S.A. détenues pour ProFin, S.A. (note 6 iv)	15,437,355	-
Solde à la fin de l'exercice	212,522,093	197,084,738
Impôts reportés sur revenus financiers relatifs aux montants dus sur actions :		
Solde au début de l'exercice	-	-
Transaction de l'exercice (note 17)	2,774,749	-
Solde à la fin de l'exercice	2,774,749	-
Impôt reporté sur entreprises associées		
Solde au début de l'exercice	2,425,126	-
Transactions de l'exercice	2,047,433	2,425,126
Corrections exercices antérieurs	(808,376)	-
Solde à la fin de l'exercice	3,664,183	2,425,126
TOTAL IMPÔTS REPORTÉS (note 22)	G 218,961,025	199,509,864

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(32) TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Les entreprises associées et sociétés apparentées à PROFIN, S.A. sont les suivantes:

Caribbean Investor Capital, S.A. (CIC), Société d'Investissement, qui a des membres de conseil en commun avec ProFin, S.A.

ProCapital International Limited, (PCI), Société domiciliée en Jamaïque, qui est une filiale à 100% de CIC, S.A. L'activité principale est la prise de participation dans d'autres sociétés. Elle détient 90% de ProCapital Limited.

ProCapital Limited (PCL), société domiciliée en Jamaïque, qui est une filiale à 90% de ProCapital International Limited. L'activité principale de la société est la prise de participation dans d'autres sociétés. Elle a également des participations dans ProFin, S.A. et CIC, S.A.

Caribbean Venture Capital est une filiale de CIC, S.A. qui détient 100% du capital social de cette dernière.

NAOS, S.A., entreprise associée à ProFin à 39.60% et 39.5% aux 30 septembre 2023 et 2022.

ProCroissance, S.A, entreprise associée à 35 % aux 30 septembre 2023 et 2022.

Fondaction, fondation-bras social de PROFIN, S.A.

Les Fonds gérés par NAOS, S.A.

Les soldes des transactions avec ces sociétés apparentées, entreprises associées et en partis apparentés sont comme suit :

Aux 30 septembre		2023	2022
Actif :			
Placements (note 6)	G	334,500,320	39,871,623
Prêts aux entreprises associés net (note 7)		48,898,625	369,734,096
Comptes à recevoir – sociétés apparentées (note 9)		24,923,756	43,189,860
Titres de participation – entreprises associées (note 12)		782,355,027	<u>767,282,281</u>
Total actif	G	1,190,677,728	1,220,077,860
Passif :			
Fonds reçus – services de placements (note 18)	G	24,157,737	1,704,031
Obligations à payer (note 19)		-	1,412,457
Comptes à payer - apparentés (note 20)		51,045,932	86,380,374
Emprunt NAOS, S.A. (note 21)	G	507,299,199	-
Comptes à payer – Groupe Croissance		134,258	-
Total passif	G	582,637,126	89,496,862

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(32) TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

Les revenus et dépenses liés aux sociétés apparentées et entreprises associées sont comme suit :

Au cours des exercices		2023	2022
Revenus:			
Quotes-parts – entreprises associées	G	10,237,167	38,312,801
Plus-value sur actions (note 25)		51,457,879	787,781,729
Revenus de trésorerie – cession d’actions (note 25)		-	146,836,220
Revenus sur obligations - CIC		2,781,108	-
<i>Commissions sur achats et ventes de valeurs mobilières</i>		-	494,683
<i>Revenus de dividendes</i>			
CIC S.A.		-	2,570,796
Kimazou Energies S.A.		-	1,164,953
ProFin S.A.		-	-
		<u>-</u>	<u>3,735,749</u>
<i>Intérêts sur prêts entreprises associées</i>		8,534,482	-
<i>Intérêts – Prêt NEKKAR</i>		1,435,192	-
<i>Revenus Fonds gérés NAOS, S.A.</i>		28,394,371	44,925,583
<i>Commissions de gestion de portefeuilles - CIC</i>		22,895,104	-
Total revenus	G	125,735,303	1,022,086,765
Dépenses :			
Restitution des actions du Directeur Général (note 27)	G	(27,064,553)	-
Dépense de Haute Gouvernance (note 28)		22,790,598	37,017,151
Dépenses Fondation (note 29)		-	33,251,578
Honoraires professionnels - ProCroissance (note 29)		4,905,406	29,097,060
Jetons de présence - Conseil d’Administration (note 29)		9,330,506	15,636,953
Rétributions aux comités (note 29)		7,080,389	11,149,422
Frais de Comité de Gestion (note 28)		4,626,065	9,507,608
Actions données en compensation (note 27)		-	6,339,104
Dépenses intérêts NAOS S.A. (note 26)		15,100,316	-
Frais financiers		-	<u>2,768,403</u>
Total dépenses	G	36,768,727	144,767,279

De l’avis de la Direction, les transactions avec les entreprises associées et les sociétés apparentées ont été effectuées aux conditions du marché, dans le cours normal des affaires.

Les transactions avec les Membres du Conseil d’Administration de ProFin, S.A. et des sociétés apparentées sont divulguées aux **note 8 et 18**.

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)

Notes aux états financiers

(33) ACTIFS FINANCIERS GÉRÉS

Les actifs financiers gérés par ProFin, S.A. pour le compte d'investisseurs, avec leur localisation territoriale, sont comme suit:

	2023	2022
Autres actifs gérés par PROFIN, S.A. pour des tiers :		
Placements en actions (Haïti)	G 3,905,225,668	2,854,210,822
Obligations BRH (Haïti)	1,278,485,327	2,231,421,460
Obligations CIC, S.A.	1,082,502,922	58,852,350
Obligations SIF (Haïti)	805,548,600	640,654,912
Obligation NAOS S.A.	671,290,500	-
Fonds communs de placements (États-Unis)	252,412,883	78,153,899
Obligations SOFIHDES (Haïti)	87,267,765	52,967,115
	8,082,733,665	5,916,260,558
Actifs de ProFin S.A. gérés par ProFin S.A. pour des tiers:		
Obligations PROFIN, S.A. (Haïti)	351,353,448	830,759,773
	G 8,434,087,113	6,747,020,331

Parmi les actifs gérés par ProFin S.A. sont inclus les actifs gérés pour NAOS, S.A. :

	2023	2022
Actions CIC, S.A. (Haïti)	G 875,873,798	312,710,432
Obligation NAOS, S.A.	671,290,500	-
Obligations CIC, S.A.	524,729,928	-
Obligations SIF (Haïti)	315,640,793	165,010,219
Obligations BRH (Haïti)	240,628,510	895,472,404
Bons de Trésor (États-Unis)	218,231,171	-
Avance à NAOS, S.A.	151,091,381	130,783,105
Actions Farmatrix	128,928,993	-
Actions Kimazou Energie, S.A. (Haïti)	99,619,644	70,723,811
Actions PCL	38,645,523	117,771,674
Actions ProFin, S.A.	31,953,428	-
Actions NAOS, S.A.	18,044,289	15,847,761
Action ProCroissance, S.A.	10,410,507	31,980,367
Obligation ProFin, S.A. (Haïti)	-	28,484,537
	G 3,325,088,465	1,768,784,310

(À suivre)

PROFESSIONNELS EN GESTION ET FINANCE, S.A. (PROFIN, S.A.)**Notes aux états financiers****(34) PASSIF ÉVENTUEL**

Selon l'évaluation des faits à ce jour et de l'avis des Conseillers Juridiques, il n'y a pas de cas de poursuites légales qui soit d'importance à la situation financière ou aux résultats de la Société.